EDITION 2017

PANORAMA ECONOMIE & EMPLOI

Angers Loire Métropole

aura
agence d'urbanisme
de la région angevine

Ce Panorama, compilation des notes de synthèse thématiques diffusées tout au long de l'année, a pour objectif de rendre compte de la situation socio-économique et des évolutions constatées sur le territoire d'Angers Loire Métropole ces dernières années. Il concerne aussi bien les dynamiques démographiques des actifs, l'emploi salarié, le chômage, l'innovation et les brevets ainsi que les espaces d'activités économiques. Elaboré à partir de multiples sources et notamment à partir des résultats du recensement de la population diffusés par l'Insee, ce document a pour ambition de fournir une vue d'ensemble à l'échelle de l'agglomération d'Angers Loire Métropole en la situant dans un contexte géographique plus large.

La situation d'Angers Loire Métropole est parfois comparée à celle d'un panel de 14 autres agglomérations proche par leur appartenance au Pôle métropolitain Loire Bretagne, leur taille, un profil économique ou des caractéristiques similaires : Saint-Nazaire, Le Mans, Brest, Reims, Caen, Dijon, Nancy, Orléans, Tours, Clermont-Ferrand, Saint-Etienne, Grenoble, Rennes, Nantes.

Chiffres clés

135 577 Près de 136 000 actifs résident sur ALM pour près de 290 000 habitants

137 549 personnes en emploi travaillent sur ALM dont 90 662 salariés

+0,2% Signe d'une attractivité retrouvée, le solde migratoire est de nouveau positif pour ALM dans les années 2010, alors qu'il était encore négatif dans les années 2000

12% Des migrations professionnelles qui concernent plus d'1 actif sur 10 chaque année (départs et arrivées d'actifs en emploi depuis ou vers ALM)

2,3 On dénombre aujourd'hui 2,3 personnes en âge de travailler (20 à 59 ans) pour 1 personne âgée de plus de 60 ans ; ce ratio sera de 2,1 en 2020, et 1,7 en 2050

+6,7 points Les plus de 65 ans représentent 16,9% des habitants d'ALM en 2014 contre 23,6% estimés en 2040

53 En moyenne 53 brevets originaires d'ALM inventés chaque année depuis 2003, avec une forte accélération ces dernières années (> 70 brevets / an)

Chimie / Electricité et électronique Une forte sur-représentation des brevets d'ALM dans ces deux domaines

8,9% Le taux de chômage de la zone d'emploi d'Angers au 4^{e} trimestre 2017, le taux le plus bas depuis près de 6 ans

17 636 Près de 18 000 personnes sans emploi sont inscrites à Pôle emploi fin 2017 sur ALM

24% La part des « seniors » de plus de 50 ans parmi les demandeurs d'emploi, public particulièrement touché

47% La part des demandeurs d'emploi de longue durée (sans emploi et inscrit depuis plus d'un an à Pôle emploi)

2 178 ha Près de 2 200 ha de surfaces utiles dans les espaces d'activités économiques d'ALM

154 ha Soit 7% des surfaces encore disponibles dans les ZAE d'ALM (équivalent à 10 années de stock), ce qui représente près de la moitié des surfaces disponibles du PMLA

Démographie et activité

Reprise de la croissance démographique

Evolution de la contribution des soldes naturel et migratoire à la croissance démographique d'Angers Loire Métropole (en % par an)

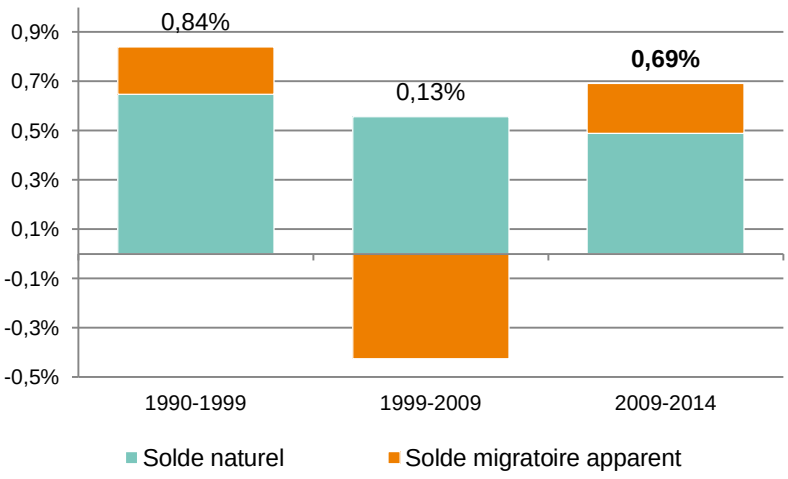

La Communauté urbaine d'Angers Loire Métropole (CN Loire Authion incluse) compte près de 290 000 habitants au 1er janvier 2017. Son taux de croissance démographique est en forte hausse entre 2009 et 2014 (+0,7%/an) contre +0,1%/an, par rapport à la période 1999-2009.
Contrairement à la période intercensitaire précédente, la croissance démographique de l'agglomération angevine entre 2009 et 2014 est alimentée principalement par un excédent naturel (+0,5%/an) supérieur à l'excédent migratoire (+0,2%/an) qui est de nouveau positif.

Source : INSEE, RP 1990, 1999, 2009 et 2014, exploitation principale.

Une hausse de la population portée par les communes du Pôle centre

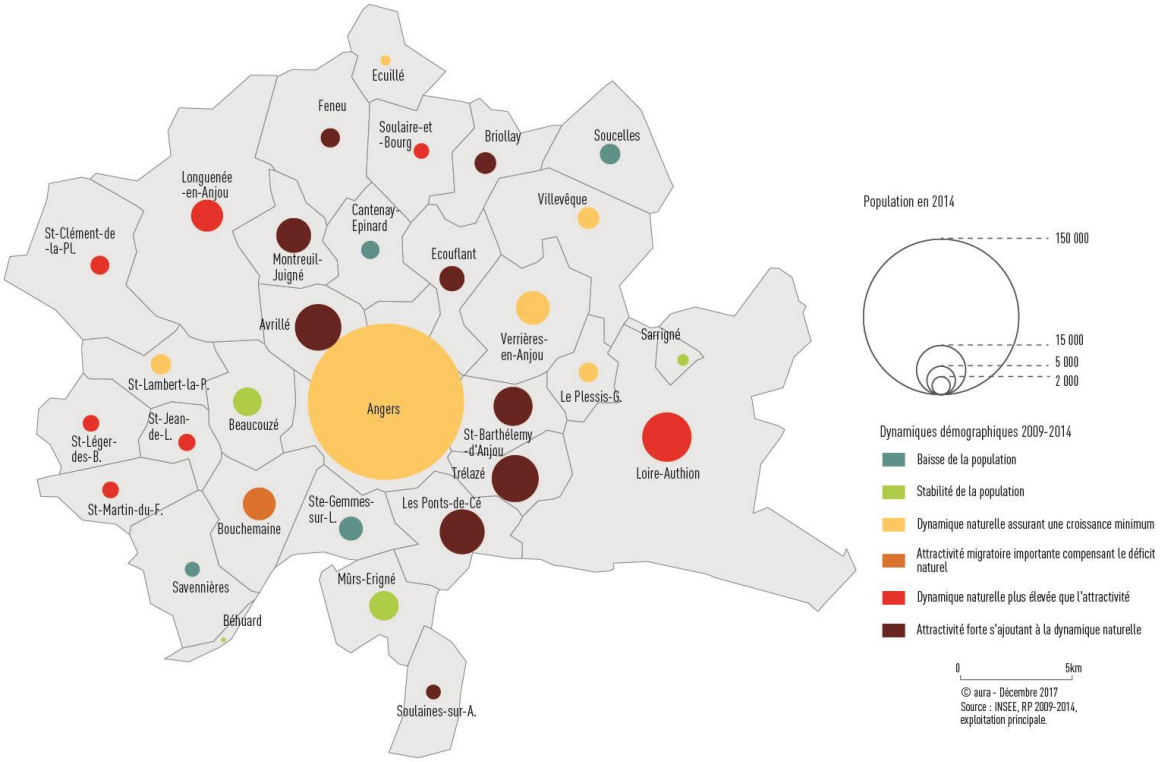

Hausse continue du nombre d'actifs

Evolution de la population active d'Angers Loire Métropole

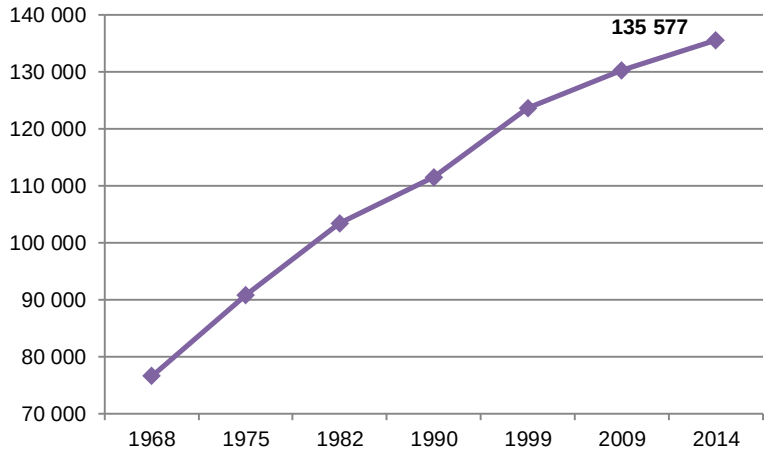

En 2014, on dénombre près de 136 000 actifs dans l'agglomération angevine, en hausse de 5 308 habitants sur la période 2009-2014 (soit en moyenne +0,8%/an). Cette croissance du nombre d'actifs est supérieure à celle constatée entre 1999 et 2009 (+0,5%/an).

Source : INSEE, RP de 1968 à 2014, exploitation principale.

Léger vieillissement des actifs

Entre 2009 et 2014, on constate un léger vieillissement de la population active, avec :

- la hausse de la part des 50-64 ans (de 23 à 26%, soit une augmentation de près de 5 000 actifs) liée à l'impact de la génération du baby-boom ;
- la baisse de la part des 30-49 ans (passant de 50 à 47%, soit une baisse de 465 actifs) ;
- la hausse des 65 ans et plus en volume (+296 actifs) liée au recul de l'âge de départ à la retraite.

Ce phénomène est atténué dans l'agglomération angevine par une stabilité de la part des actifs âgés de moins de 30 ans (26%) et une hausse de leurs effectifs (+479) entre 2009 et 2014.

Evolution 2009-2014 de la population active par âge et par sexe (pyramide des âges, 15 ans et plus)

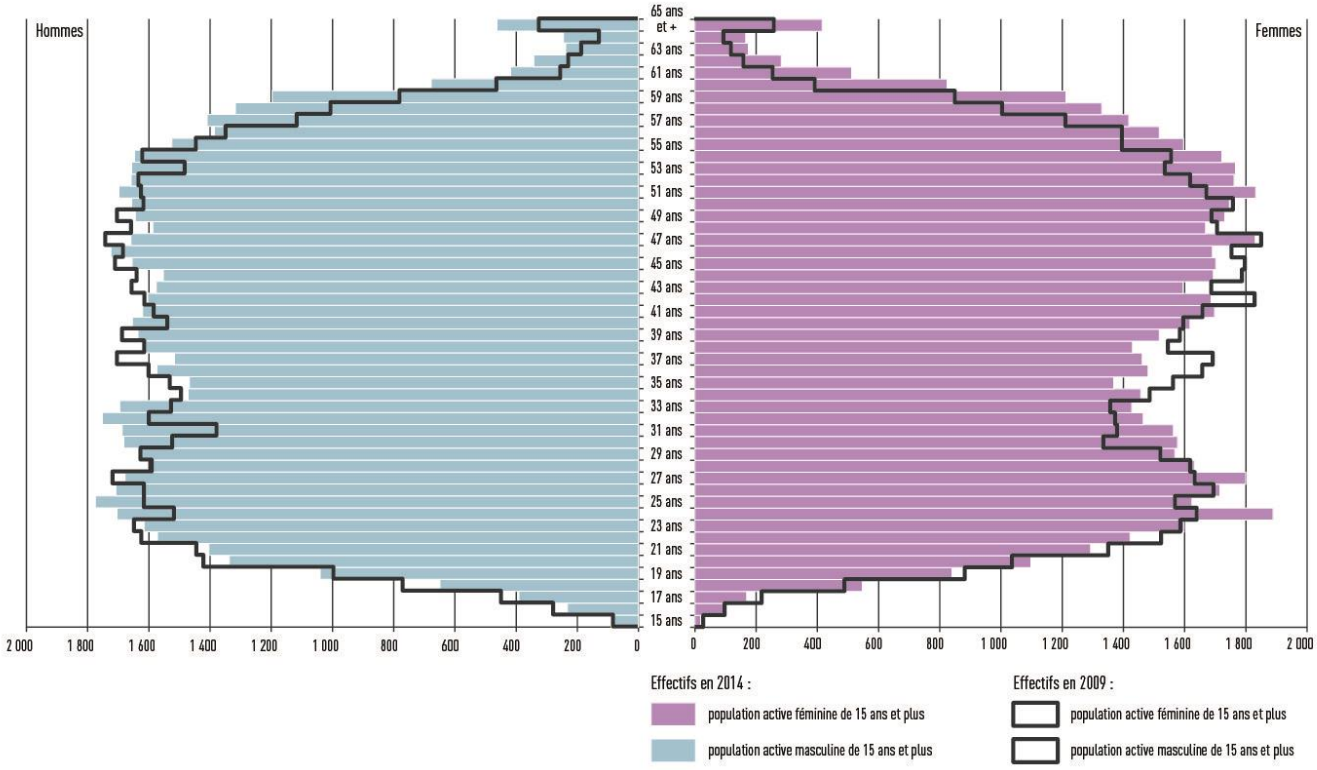

Source : INSEE, RP 2009 et 2014, exploitation principale.

D’après les dernières projections de l’Insee, la hausse de la part des seniors dans la population devrait s’accélérer dans les années 2020. Les plus de 65 ans, qui représentent 16,9% de la population en 2014 devrait en représenter 23,6% en 2040.

Plus de deux actifs occupés sur cinq travaillent dans leur commune de résidence

Comparaison de la part des actifs occupés travaillant dans leur commune de résidence en 2014 entre les intercommunalités (%)

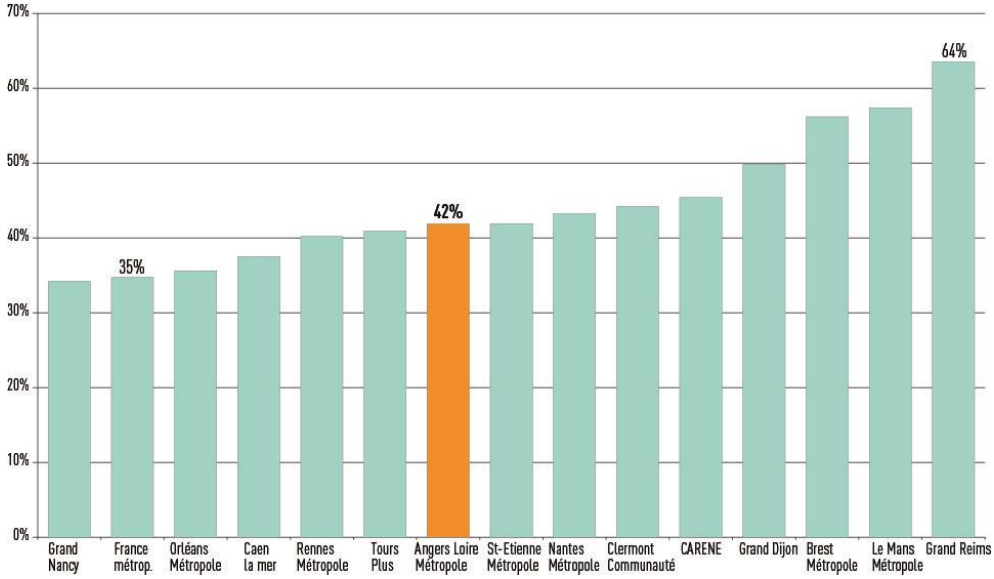

En 2014, près de 48 000 actifs ayant un emploi dans l’agglomération angevine travaillent dans leur commune de résidence, ce qui représente 42% de l’ensemble des actifs occupés, dans la moyenne de l’échantillon des intercommunalités de comparaison.

Source : INSEE, RP 2014, exploitation principale.

Cette part est très différente entre Angers et les autres communes d’ALM (respectivement 66% contre en moyenne 19% en 2014).

Nombre et part des actifs occupés travaillant dans leur commune de résidence en 2014

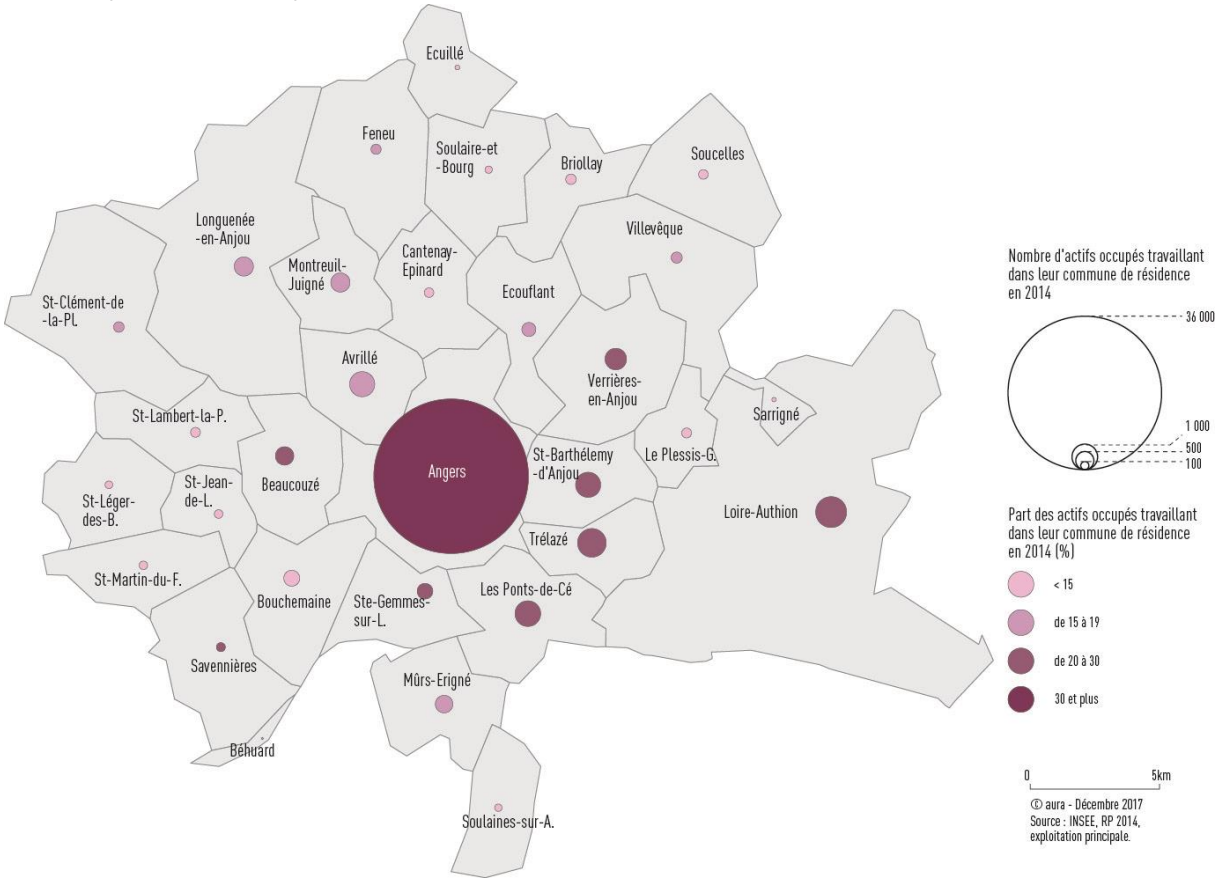

Léger déficit migratoire d'actifs occupés entre 2013 et 2014

La nouvelle base INSEE sur les flux de "migrations résidentielles" fournit, depuis 2013, pour l'ensemble des communes (France métropolitaine et DOM), les effectifs correspondant aux croisements du lieu de résidence l'année N avec le lieu de résidence au 01/01/N-1, N étant l'année où la personne a été recensée. Outre le volume, cette base permet de donner les principales caractéristiques sociodémographiques de l'individu et du ménage auquel il appartient.

On recense environ 114 600 actifs ayant un emploi en 2014 sur Angers Loire Métropole, en baisse de 530 habitants sur la dernière période intercensitaire.

Environ 13 000 actifs occupés[1] se sont installés ou ont quitté l'agglomération angevine entre 2013 et 2014, soit 12% de sa population active occupée[1]. En un an, Angers Loire Métropole a attiré environ 6 100 actifs occupés et près de 7 200 en sont partis, soit un léger déficit migratoire résidentiel de +1 100.
Parmi ces nouveaux habitants, 35% résidaient dans une autre commune du Maine-et-Loire dont 40% provenant des intercommunalités limitrophes (Brissac Loire Aubance, Le Lion d'Angers), 14% du Saumurois et 12% d'Anjou Loir-et-Sarthe) et 22% dans un autre département de la région Pays-de-la-Loire (dont 40% de Loire Atlantique et 28% de la Sarthe). 11% ont quitté la région Ile-de-France pour s'installer dans l'agglomération angevine.
A l'inverse, 38% des actifs occupés quittent ALM pour s'installer dans une autre commune du Maine-et-Loire et principalement en périphérie (dont 59% dans les intercommunalités de Loire Layon Aubance et des Vallées Haut-Anjou). Ces mouvements peuvent augmenter la part des navettes domicile-travail entre l'agglomération et ces territoires. 19% partent vers un autre département de la région (dont plus d'un sur deux vers la Loire Atlantique) et 11% en Ile-de-France.

L'agglomération angevine attire principalement des actifs occupés résidant en Pays de la Loire

Principaux mouvements résidentiels d'actifs occupés entre ALM et le reste de la France métropolitaine entre 2013 et 2014

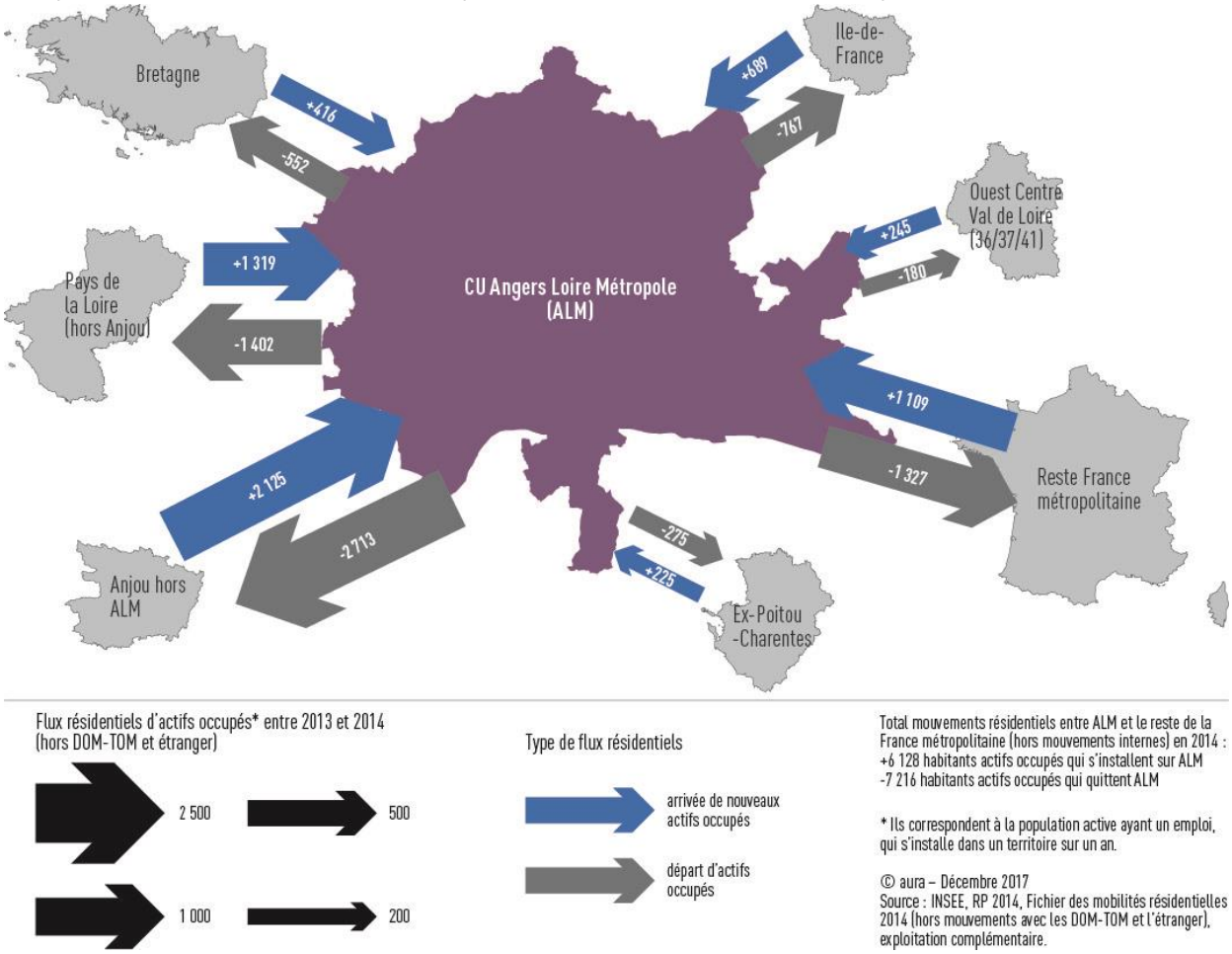

[1] Population active ayant un emploi âgée de 15 ans et plus

Des nouveaux actifs plus jeunes et plus diplômés

Principales caractéristiques des actifs occupés de l'agglomération angevine

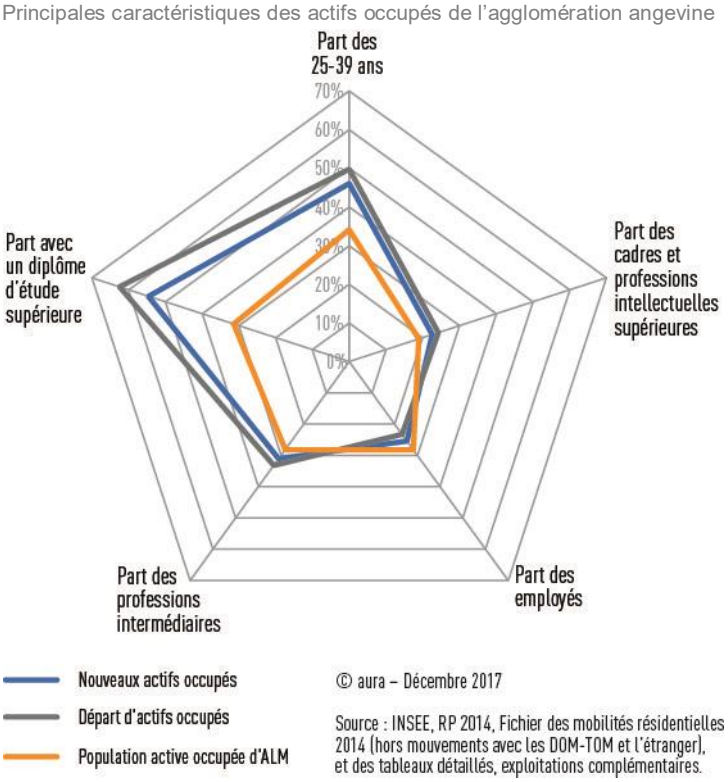

Le profil des nouveaux actifs qui s'installent sur Angers Loire Métropole diffère de la population active occupée :

– une part plus importante de jeunes actifs (46% contre 34%) ;

– une part plus élevée de diplômés en études supérieures (55% contre 31%) ;

– une part plus abondante d'actifs occupant un emploi de cadre ou de profession intermédiaire (54% contre 47%).

Ces nouvelles arrivées d'actifs occupés s'installant sur l'agglomération contribuent en partie au renouvellement de la population, malgré de nombreux départs aussi constatés.

Une majorité d'employés et de professions intermédiaires

En 2014, 56% des actifs occupés de l'agglomération angevine sont employés ou occupent une profession intermédiaire. Ces deux catégories socioprofessionnelles (CSP) comptent le même nombre d'actifs en 2014 (près de 32 000) et ont connu une hausse régulière de leurs effectifs depuis 1968.

Evolution 1968-2014 des actifs occupés par catégorie socioprofessionnelle sur Angers Loire Métropole

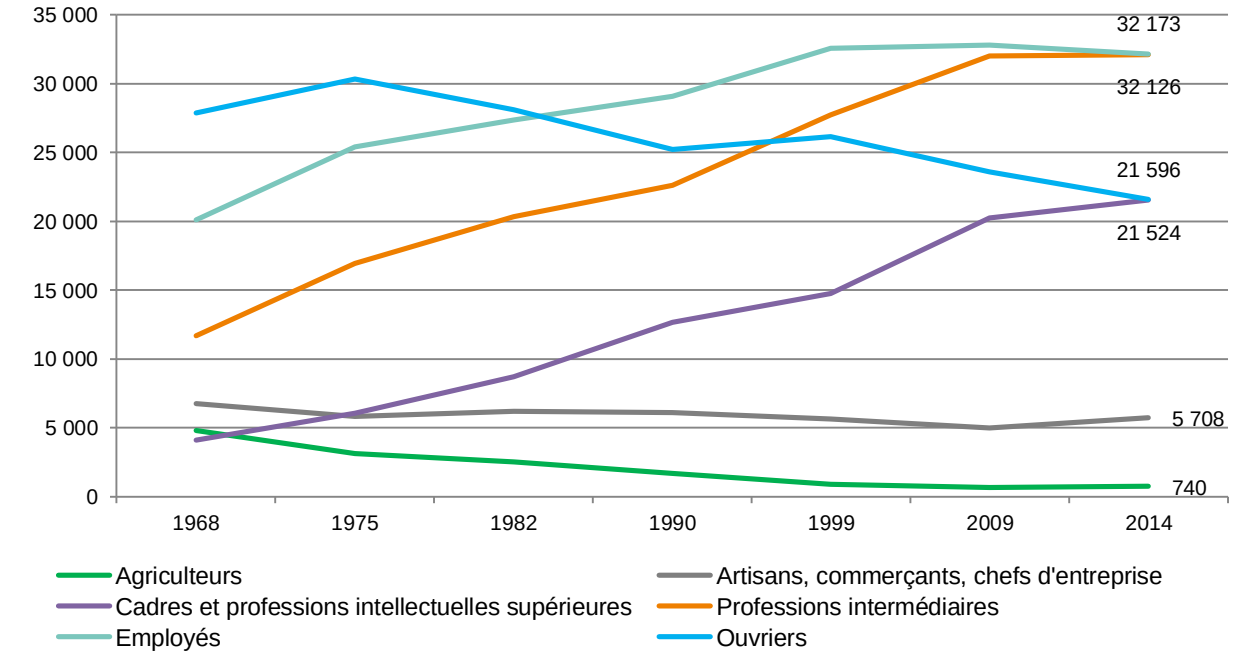

Source : INSEE, RP 1968 à 2014, exploitation complémentaire.

Tandis que le nombre d'ouvriers baisse sur la période longue, le nombre de cadres et de professions intellectuelles supérieures progresse dans le même temps, atteignant le même volume en 2014, soit environ 21 500 actifs ayant un emploi. La part de ces deux CSP est identique, s'élevant à 19% en 2014.
Le nombre d'artisans, commerçants, de chefs d'entreprise et d'agriculteurs a fortement baissé jusqu'en 2009 puis la tendance s'inverse entre 2009 et 2014. Ils représentent 6% des actifs occupés d'ALM en 2014.

Un taux de pauvreté qui progresse en 2014 et qui reste proche de la moyenne nationale

Taux de pauvreté des ménages fiscaux en 2014 par intercommunalité (en %)

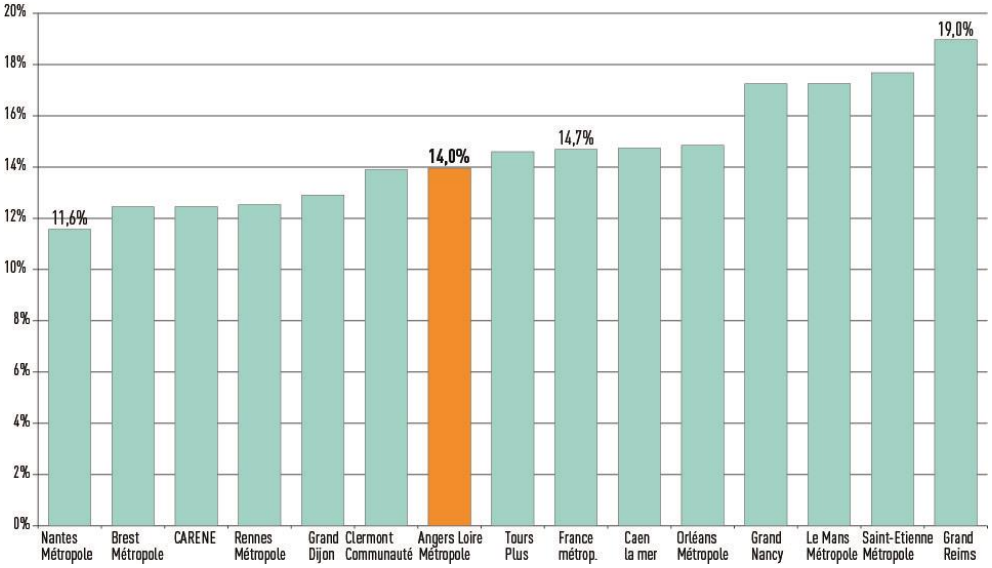

En 2014, la part des ménages vivant en dessous du seuil de pauvreté (inférieur à 1 015€ par mois) est de 14% pour ceux résidant dans l'agglomération angevine. Cette part est très proche de la moyenne nationale et de celle des intercommunalités de comparaison (7e position sur les 14 EPCI).

Source : INSEE, FILOSOFI 2014, taux de pauvreté des ménages fiscaux (au seuil de 60% de la médiane nationale).

Entre 2013 et 2014, ce taux de pauvreté progresse de 0,5 point pour les ménages d'Angers Loire Métropole, hausse que l'on observe partout. Elle varie de +0,2 point pour Brest Métropole et Le Mans Métropole à +0,7 point pour Rennes Métropole, Orléans Métropole et le Grand Reims.
Le taux de pauvreté 2014 est très variable d'une commune d'ALM à l'autre : 5% pour Ecouflant, entre 7 et 10% pour les communes proches d'Angers, 16% pour Trélazé et 19% pour la ville centre.

Innovation et brevets, marqueurs de l'innovation en Anjou

Analyse territoriale des brevets à partir de l'exploitation des données issues de l'Atlas des brevets de l'INPI. Demandes de brevets en date de publication selon l'origine des déposants et des inventeurs.

Inventeurs et déposants, à l'origine de l'innovation en Anjou

Déposant ou inventeur du brevet, quelle différence (voir annexe méthodologique et définition) ?

Un brevet peut être publié par un ou plusieurs déposants (l'entité qui détient les droits de propriété intellectuelle) et concerner un ou plusieurs inventeurs (personnes physiques à l'origine de l'invention).
Le déposant (ou « demandeur ») est donc le propriétaire du brevet.

Les brevets sont ainsi comptabilisés de manière très différente selon que l'on regarde les brevets en fonction de leurs déposants, qui sont souvent des entreprises, des établissements publics ou organismes de recherche (des personnes morales) mais parfois aussi des personnes physiques ; ou bien en fonction de leurs inventeurs qui sont des personnes physiques mais avec des liens plus ou moins directs avec les déposants (entreprises ou autres types d'établissements).

Ils sont donc comptabilisés à la fois selon l'origine géographique des déposants mais aussi des inventeurs ce qui permet de mieux prendre en compte le capital humain à l'origine d'une invention et les établissements concernés, et par là même de relativiser l'effet siège social souvent situé en dehors du Maine-et-Loire pour les plus grands déposants.

On recense moins de brevets concernés par des déposants d'Anjou que par des inventeurs : entre 2003 et 2015 ce sont ainsi 1 705 brevets qui ont été déposés par au moins un inventeur du Maine-et-Loire, contre 1 078 brevets publiés par au moins un déposant du Maine-et- Loire.

Parmi eux, 894 brevets concernent à la fois au moins un inventeur et un déposant du Maine-et-Loire.

83% des brevets publiés par des déposants du Maine-et-Loire concernent des inventeurs du département. En revanche les inventeurs du Maine-et-Loire contribuent presque autant à des brevets publiés par des déposants du département (52%) que situés en dehors (48%).

En effet, en Maine-et-Loire les déposants sont relativement peu nombreux et les entreprises et organismes de recherche locaux s'appuient sans doute très majoritairement sur des compétences locales pour innover, alors que ces mêmes effectifs de recherche servent aussi largement des établissements situés dans d'autres territoires.

Les demandes de brevet dans le Maine-et-Loire selon l'origine des déposants et des inventeurs

Nb brevets		Déposant		
Inventeur	Origine	Maine et Loire (≥ 1)	Hors Maine et Loire	Total
	Maine et Loire (≥ 1)	**894**	811	**1 705**
	Hors Maine et Loire	184	200 764	200 948
	Total	**1 078**	201 575	202 653

Source : MENESR - Bases INPI et Patstat

Guide de lecture : depuis 2003, 894 brevets ont à la fois au moins un déposant et un inventeur originaire du Maine-et-Loire ; 811 brevets déposés hors du Maine-et-Loire ont au moins un inventeur situé dans le département ; 184 brevets déposés dans le département ont été inventés hors d'Anjou.

L'Anjou valorise relativement moins que la moyenne ses brevets à une échelle européenne

Près d'un brevet sur cinq originaire du Maine-et-Loire est publié auprès de l'office européen (OEB), soit une proportion légèrement supérieure à la moyenne régionale (14%) mais nettement inférieure à la moyenne nationale (27%).

Alors que la compétitivité hors coût s'intensifie pour les entreprises françaises, les brevets du Maine-et-Loire comme pour ceux de la région Pays-de-la-Loire sont encore majoritairement déposés auprès de l'office national (INPI, à plus de 80%) contre près de 20% déposés auprès de l'office européen (OEB), alors qu'au niveau national les brevets déposés auprès de l'OEB représentent près du tiers des brevets.

Près de 9 inventeurs sur 10 sont des hommes

A l'instar de la sous-représentativité des femmes en sciences, près de 9 inventeurs sur 10 sont des hommes, même si la proportion est légèrement plus favorable pour les brevets inventés sur Angers Loire Métropole avec une proportion de femmes proche de la moyenne nationale (respectivement 13 et 12%).

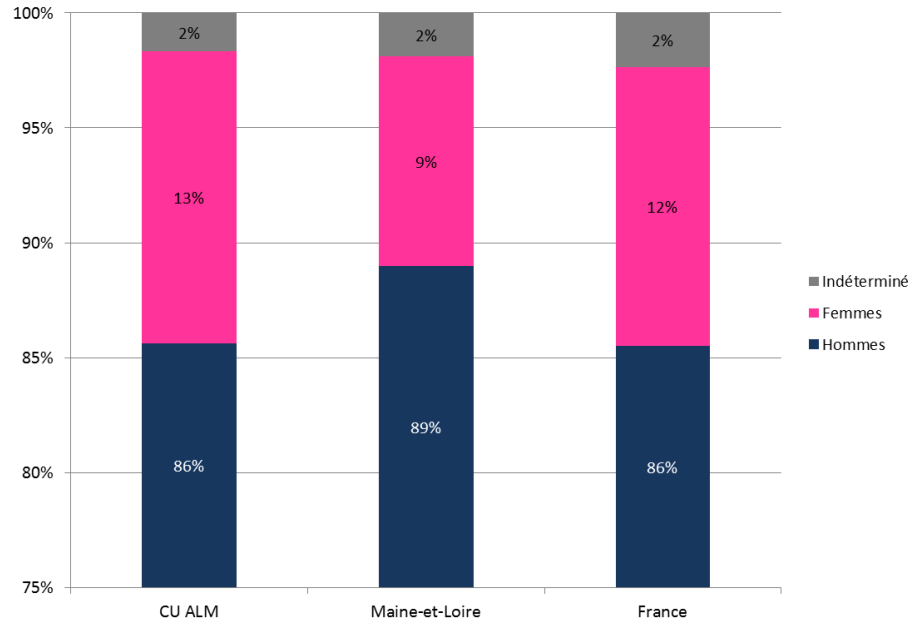

Source : MENESR - Bases INPI et Patstat

Où se concentre l'innovation en Anjou ?

Fonction métropolitaine par essence, l'innovation est principalement concentrée dans les agglomérations urbaines, celles qui accueillent le plus grand nombre de grandes entreprises, centres de recherches publics et privés, bureaux d'études et établissements d'enseignement supérieur.

689 brevets ont ainsi été inventés sur le territoire de la CU Angers Loire Métropole depuis 2003. Mais avec parfois plusieurs inventeurs pour un même brevet ce sont 924 inventeurs qui sont concernés sur la Communauté urbaine, contre 608 dans la CA du Choletais, 229 pour la CA Mauges Communauté et 186 pour la CC Loire Layon Aubance.

Les différents EPCI du département présentent des profils hétérogènes. Mais rapporté aux actifs occupés le nombre d'invention donne à voir une facette moins connue de la performance des territoires péri-urbains et ruraux. L'innovation y est vraisemblablement tirée par la recherche industrielle privée. Ainsi le Choletais se démarque très nettement avec 14 inventeurs pour 1 000 actifs, contre 9 pour Angers Loire Métropole, 8 pour Loire Layon Aubance comme pour Anjou Loir et Sarthe (tissu industriel et/ou environnement résidentiel des inventeurs proche d'ALM).

Origine des inventions du Maine-et-Loire par EPCI entre 2003 et 2015

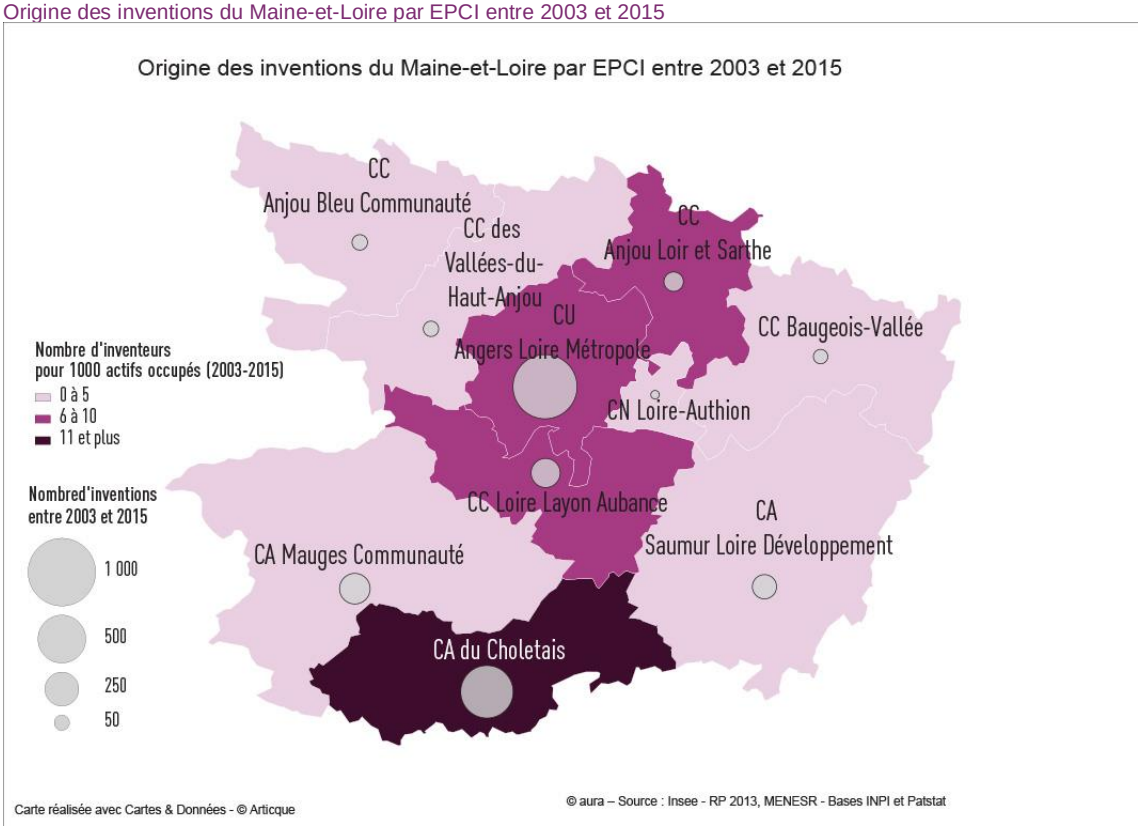

© aura – Source : Insee - RP 2013, MENESR - Bases INPI et Patstat

L'innovation dans le Maine-et-Loire : plus de 1 000 brevets déposés et 1 700 inventés entre 2003 et 2015 dont 40% pour ALM

Nombre de brevets publiés selon l'adresse du déposant

Les déposants du Maine-et-Loire sont donc à l'origine de 1 078 brevets publiés entre 2003 et 2015 (soit 83 brevets par an en moyenne), 531 dans le Pôle métropolitain Loire Angers (PMLA, 41 par an), dont 411 sur Angers Loire Métropole (ALM, 32) et 211 brevets originaires de la Ville d'Angers (16).

Nombre de brevets publiés selon l'adresse de l'inventeur

Au total, 1 705 brevets ont été inventés entre 2003 et 2015 dans le département du Maine-et-Loire (131 brevets en moyenne par an), dont 894 brevets dans le Pôle métropolitain Loire Angers (69 par an), 689 sur Angers Loire Métropole (53) et 407 sur Angers (31).

Ainsi dans le Maine-et-Loire, en moyenne plus de quatre inventeurs sur dix résident sur Angers Loire Métropole (40%), et près d'un sur quatre dans la Ville d'Angers (24%).
A l'échelle régionale, le département du Maine-et-Loire ne représente plus que 23% des inventeurs à l'origine d'un brevet depuis 2003, et 9% pour Angers Loire Métropole.
Le poids d'ALM dans les demandes de brevets tend d'ailleurs à se renforcer ces dernières années, tant au niveau départemental que régional.

Nombre de brevets publiés annuellement depuis 2003 dans le Maine-et-Loire (en date de publication, selon localisation d'au moins un inventeur)

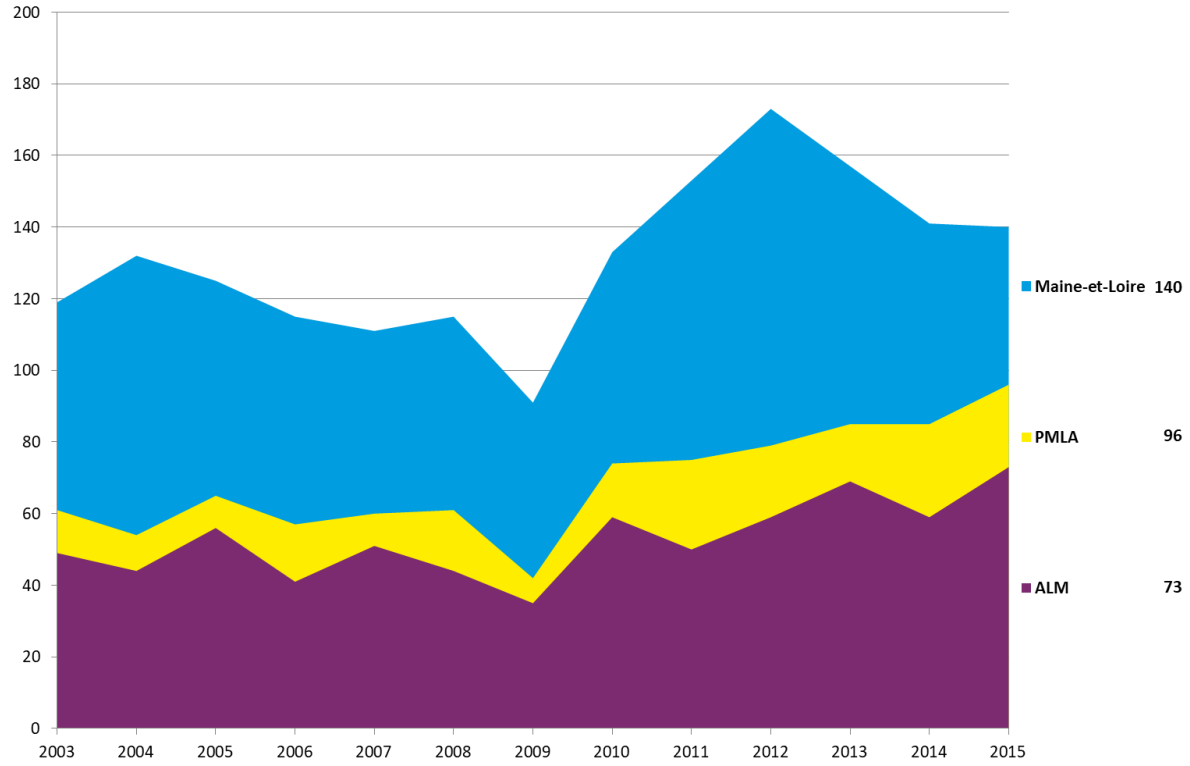

Source : MENESR - Bases INPI et Patstat

Pour l'année 2015, 140 brevets déposés concernent au moins un inventeur du Maine-et-Loire, dont 96 brevets issus du Pôle Métropolitain Loire Angers et 73 d'Angers Loire Métropole[2].

Evolution du nombre de brevets en date de publication et selon la localisation des inventeurs
(en base 100 = moyenne locale période 2003-2015)

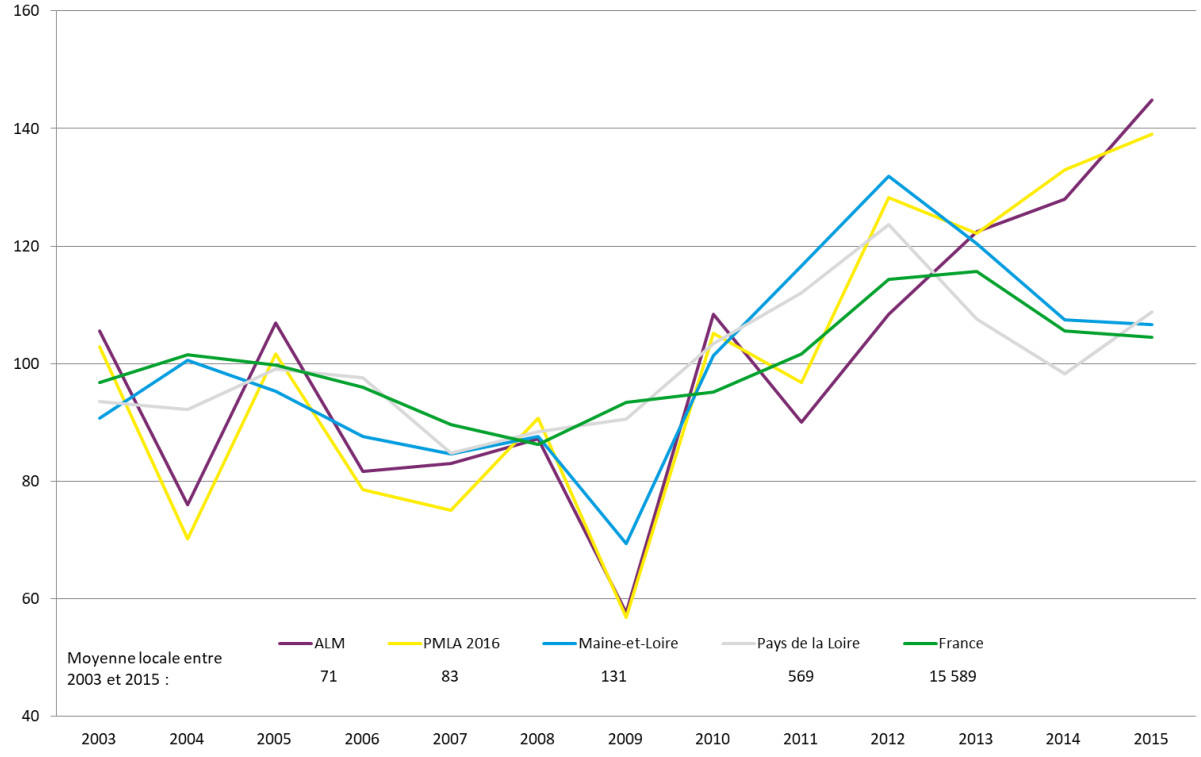

Source : MENESR - Bases INPI et Patstat

[2] Les procédures étant longues et toutes les informations n'étant pas encore disponibles, les indicateurs des dernières années (2012 à 2015) sont provisoires, ce qui peut expliquer une sous-estimation du nombre réel de brevets ces années-là.

Avec toutes les précautions d'analyse sur l'évolution des demandes de brevets, la crise économique marque clairement un ralentissement des dépôts de brevets en 2009 alors que la reprise est progressive depuis lors. En 2014 et 2015, la dynamique des brevets concernant les inventeurs du PMLA et d'ALM s'est accélérée alors que la tendance nationale et régionale était plutôt à un ralentissement.

Une dynamique d'innovation relativement faible comparée aux autres agglomérations

Si l'innovation, vue à travers le dépôt de brevets, se concentre sur les pôles urbains, la région angevine demeure dans une dynamique relativement modeste par rapport à un panel d'agglomérations de comparaison.

On observe une certaine corrélation entre la taille du bassin d'emploi et le dépôt de brevet, mais c'est moins évident pour la présence d'inventeurs (voir distinction infra). La région d'Angers a ainsi vu naitre davantage de brevets qu'à Caen mais nettement moins qu'à Reims. Il suffit souvent de la présence d'un ou quelques grands organismes de recherche publique ou bureaux d'études de grandes entreprises pour tirer l'innovation sur un territoire. C'est par exemple le cas à Reims avec le Centre d'Étude et de Recherche pour l'Automobile du groupe Trèves (équipementier automobile, 7 000 salariés dans le monde) qui est impliqué dans les trois-quarts des brevets locaux.

Clermont-Ferrand bénéficie largement du siège et de la recherche du géant Michelin pour le dépôt de brevets, tandis que Grenoble (et Rennes dans une moindre mesure) profitent très largement de la présence de nombreux organismes de recherche publique très innovants (forte concentration d'inventeurs).

Nombre de brevets déposés entre 2003 et 2015 selon la taille du bassin d'emploi par unité urbaine

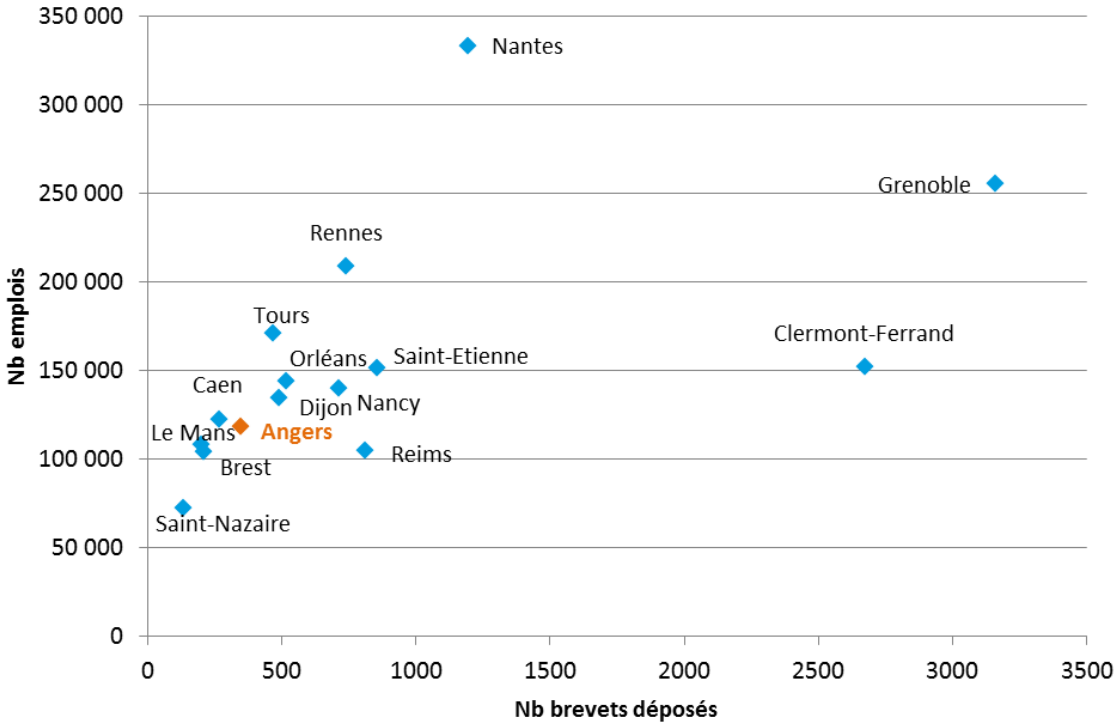

© aura – Source : Insee - RP 2013, MENESR - Bases INPI et Patstat

Comparaison des unités urbaines entre les brevets déposés pour 1 000 emplois et les brevets inventés pour 1 000 actifs occupés

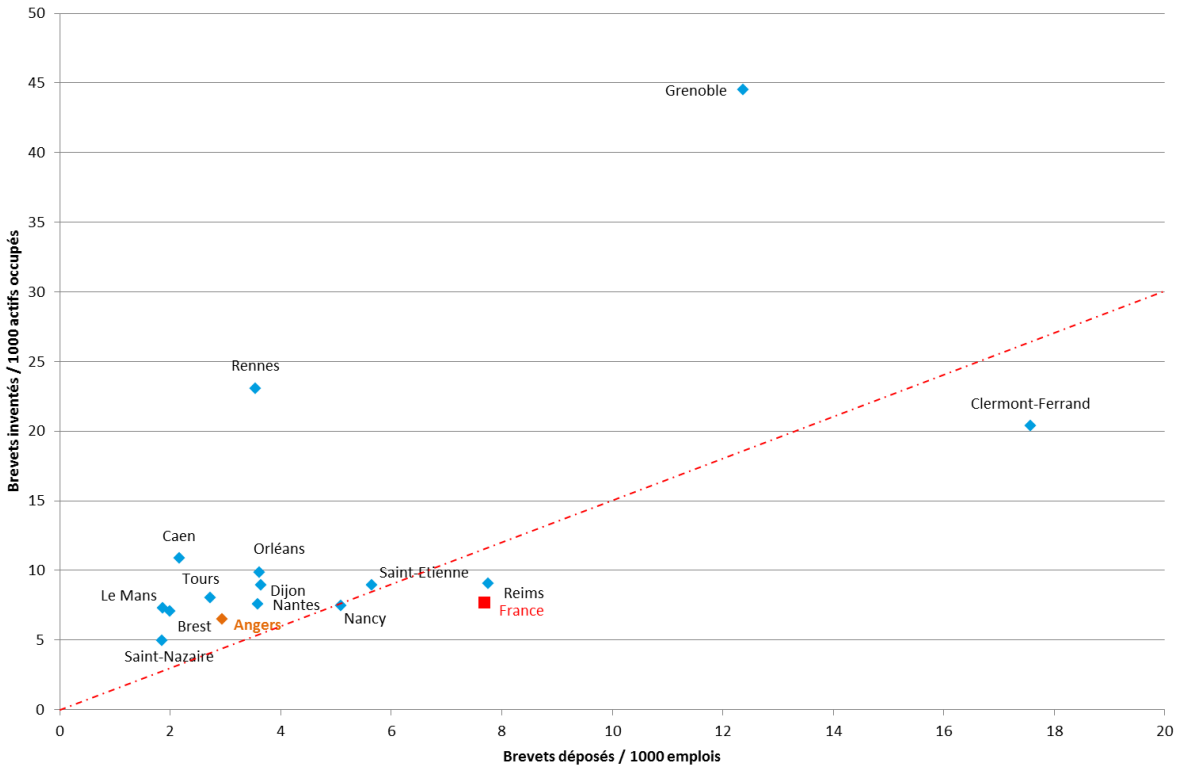

© aura – Source : Insee - RP 2013, MENESR - Bases INPI et Patstat

Université et CHU premiers déposants de brevets d'ALM

Parmi les principaux déposants de brevets impliqués dans le Maine-et-Loire depuis 2003, le groupe Ampa France Dorel (marque Bébé Confort, à Cholet, puériculture) est de loin le plus actif avec 116 brevets déposés entre 2003 et 2015.

Principaux déposants ayant pris part à des brevets issus du Maine-et-Loire et publiés entre 2003 et 2015 (selon l'adresse du déposant)

Déposant (> 10 brevets)	Type établissement	Localisation	Département	Domaines principaux	Sous-domaines principaux	Total brevets Maine-et-Loire
Ampafrance Sa (Dorel - Bébé Confort)	ETI	Cholet	49	Machines, mécanique, transports	Transports	116
Universite D'angers	Enseignement supérieur	Angers	49	Chimie / Electronique, électricité / Instrumentation	Techniques d'informatique / Produits pharmaceutiques / Analyses de matériels biologiques	69
Vivalis (Groupe Grimaud)	Entreprise	Roussay	49	Chimie	Biotechnologies	23
Delahousse Et Fils	PME	Vauchrétien	49	Autres	Mobilier, jeux	23
Euramax Industries Sa	PME	Montreuil Bellay	49	Machines, mécanique, transports	Transports	20
Centre National De La Recherche Scientifique Cnrs	*EPST*	*Paris*	*75*	*Chimie*	*Biotechnologies*	*19*
Raccords Et Plastiques Nicoll	ETI	Cholet	49	Autres / Machines, mécanique, transports	BTP / Composants mécaniques	19
Bucher Vaslin	ETI	Chalonnes-sur-Loire	49	Machines, mécanique, transports / Chimie	Autres machines spécialisées / Chimie alimentaire	18
Inserm Institut National De La Sante Et De La Recherche Medicale	*EPST*	*Paris*	*75*	*Instrumentation / Chimie*	*Analyses de matériels biologiques / Produits pharmaceutiques*	*17*
Ppg Sipsy (ZaCh System)	Entreprise	Avrillé	49	Chimie	Chimie organique fine	17
Centre Hospitalier Universitaire D'Angers	CHU	Angers	49	Electronique, électricité	Techniques d'informatique	16
Carriou (père et fils)	Personne physique	Le Plessis-Macé	49	Instrumentation / Electronique, électricité	Optique (+ Technologies médicales) / Audiovisuel	15
Jf Cesbron	ETI	Saint-Barthélemy-d'Anjou	49	Machines, mécanique, transports / Chimie	Procédés et appareils thermiques / Biotechnologies	14
Plasti Temple (Candide)	PME	Angers	49	Autres	Mobilier, jeux	14
Larena (PiLeJe micronutrition)	Entreprise	Angers	49	Chimie	Chimie alimentaire / Produits pharmaceutiques	13
Evolis	PME	Beaucouzé	49	Machines, mécanique, transports / Electronique, électricité	Machines à fabriquer du papier et des textiles / Techniques d'informatique	11
Societe De Production De Portes Et Fermetures Sppf	ETI	Cholet	49	Autres	BTP	11
Thyssenkrupp Elevator Manufacturing France	Entreprise	Angers	49	Machines, mécanique, transports	Manutention	11

© aura – Source : Insee - RP 2013, MENESR - Bases INPI et Patstat

Parmi les 18 premiers déposants d'Anjou, impliqués dans plus de 10 brevets depuis 2003, la moitié est localisée sur Angers Loire Métropole. Si les organismes de recherche publique sont relativement peu présents en Maine-et-Loire, l'Université d'Angers et le CHU demeurent parmi les principaux déposants, avec respectivement 69 et 16 brevets déposés sur la période. Bien que leurs sièges ne soient pas situés dans le département, on notera que le CNRS et l'Inserm figurent parmi les déposants les plus actifs dans les partenariats d'innovation locaux.

Si la liste des principaux déposants peut surprendre, tout comme l'absence de certaines entreprises, plusieurs explications peuvent être avancées. D'une part toutes les entreprises ou tous les organismes ne déposent pas systématiquement de brevet pour innover (ou alors dans certains offices et pas d'autres). D'autre part les brevets sont souvent déclarés par le siège de l'entreprise et non l'établissement même lorsque celui en est à l'origine. C'est ainsi que de grandes entreprises industrielles angevines sont absentes comme Valeo (premier déposant en France), Thomson Technicolor (fermé en 2012), ou Atos Bull. Valeo, équipementier automobile particulièrement innovant et figurant parmi les principaux déposants français n'apparait pas dans les déposants angevins alors que pourtant 83 brevets ont eu au moins un inventeur originaire d'Angers Loire Métropole entre 2003 et 2015. Scania n'aurait aucun brevet enregistré auprès de l'office national de la propriété intellectuelle et pour Bull seulement 3 brevets auraient eu un inventeur originaire d'ALM. C'est également le cas pour Thalès, qui ne figure pas parmi les principaux déposants d'Anjou avec pourtant un site important à Cholet et près de 90 inventeurs situés en Maine-et-Loire ayant été impliqués dans des brevets de l'entreprise depuis 2003 (Michelin, à Cholet qui représente le 2e site après le siège de Clermont-Ferrand, figure également parmi les principaux déposants français).

L'innovation dans les communes du Pôle Métropolitain Loire Angers (PMLA)

Les brevets publiés entre 2003 et 2015 ont concerné 472 inventeurs d'Angers, commune la plus innovante du département. Ce sont en moyenne depuis plus de 10 ans 36 inventeurs locaux qui sont chaque année concernés par une invention faisant l'objet d'un brevet. Compte tenu du nombre d'emplois localisés dans la ville d'Angers, cela équivaut à un ratio de 8 inventeurs pour 1 000 actifs (6 pour 1 000 emplois).

Nombre d'inventeurs ayant déposés au moins un brevet entre 2003 et 2015 dans les principales communes du PMLA
(16 premières communes en nombre d'actifs occupés et 4 autres communes > 10 brevets)

Commune	Nb actifs occupés	Nb inventions	Rang absolu (nb inventions)	Nb inventions / 1000 actifs occupés	Rang relatif (inventions / 1000 actifs occ.)
Angers	55 974	472	1	8	17
Avrillé	4 922	68	2	14	9
Corzé	767	48	3	63	1
Beaucouzé	2 209	42	4	19	4
Bouchemaine	2 685	31	5	12	10
Saint-Barthélemy-d'Anjou	3 473	29	6	8	18
Les Ponts-de-Cé	4 819	24	7	5	21
Montreuil-Juigné	2 961	23	8	8	19
Trélazé	5 262	22	9	4	22
Saint-Sylvain-d'Anjou	1 929	22	9	11	11
Saint-Saturnin-sur-Loire	607	21	11	35	2
Saint-Lambert-la-Potherie	1 142	18	12	16	7
La Membrolle-sur-Longuenée	983	18	12	18	5
Mûrs-Erigné	2 376	17	14	7	20
La Meignanne	1 024	15	15	15	8
Brissac-Quincé	1 402	14	16	10	15
Charcé-Saint-Ellier-sur-Aubance	331	10	17	30	3
Béhuard	56	1	22	18	6
Feneu	934	10	17	11	12
Savennières	578	6	21	10	13
Le Plessis-Grammoire	1 000	10	17	10	14
Juigné-sur-Loire	1 036	10	17	10	16

Source : Insee - RP 2013, MENESR - Bases INPI et Patstat

Si Angers est la commune du Pôle métropolitain Loire Angers qui concentre le plus d'inventeurs, elle n'arrive qu'au 31e rang dans le PMLA pour le nombre d'inventions rapporté aux actifs, loin derrière la commune de Corzé (63 inventions / 1 000 actifs occupés)[3].

Comme l'ont montré de nombreux travaux, il existerait des corrélations positives entre innovation et compétitivité, taille de l'entreprise et dépôt de brevets, certains secteurs se prêtant plus que d'autres à l'innovation et à la « brevetabilité », comme c'est par exemple le cas d'une manière générale dans l'industrie.

A cette aune il est intéressant de constater qu'une commune comme Seiches-sur-le-Loir, très industrielle et hébergeant de grandes PME, n'accueille finalement que très peu voire pas d'inventeur prenant part aux dépôts de brevets.

[3] Si aucun lien direct ne peut être établi entre l'inventeur et un établissement déposant d'une commune, alors il peut s'agir du lieu de résidence d'un « serial inventeur », personne physique à l'origine de très nombreux brevets pour un établissement parfois éloigné ou pour son propre compte.

A l'inverse et de manière plus inattendue, des communes plus modestes en emploi accueillent des inventeurs à l'origine de très nombreux brevets, sorte « d'inventeurs en série ». C'est par exemple le cas de Corzé où la quasi intégralité des brevets ont été déposé par un même inventeur pour la société Air Liquide (chimie) ; la commune de Saint-Saturnin-sur-Loire où l'essentiel des brevets concerne là aussi là même inventrice (liée à l'entreprise JAMET, communication sur objet) ; ou encore La Meignanne et quelques inventeurs travaillant pour Zach System (chimie) à Avrillé ou l'entreprise LACME à La Flèche dans la Sarthe (électricité, compresseurs, batteries).

Concentration relative d'inventeurs à Saint-Saturnin, Corzé ou La Meignanne

Commune d'origine des inventions du Pôle métropolitain Loire Angers entre 2003 et 2015

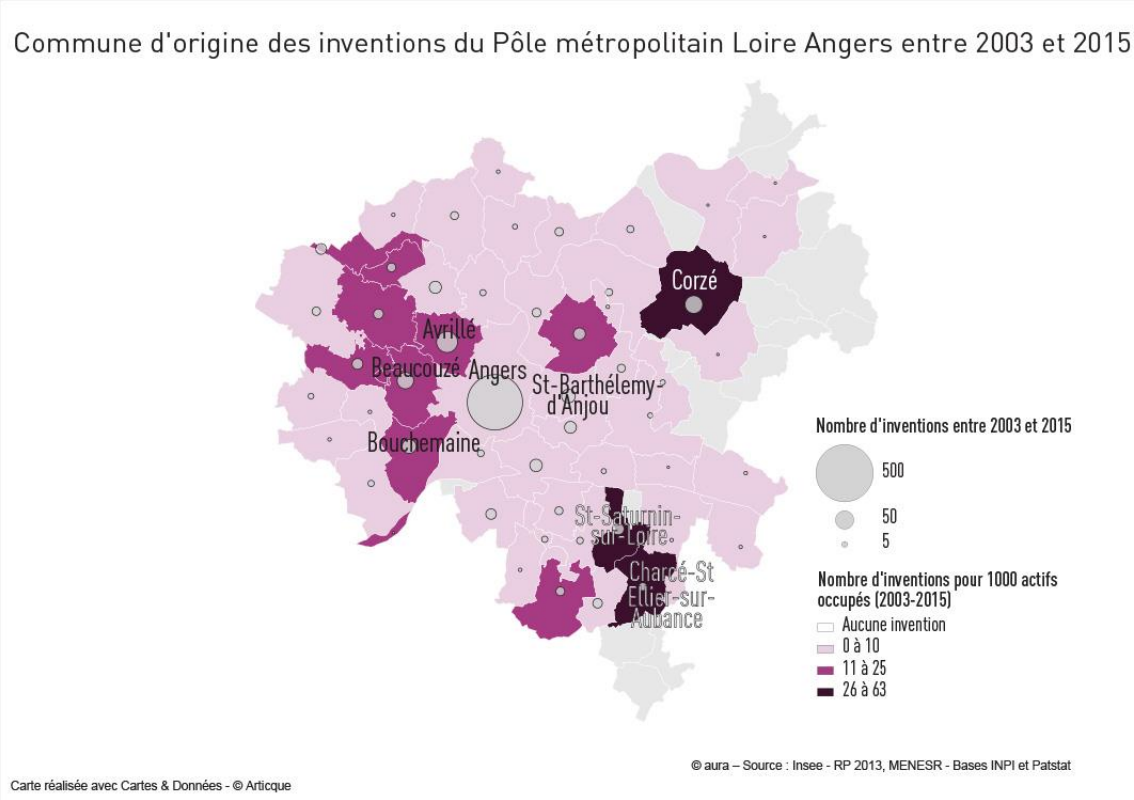

© aura – Source : Insee - RP 2013, MENESR - Bases INPI et Patstat

Toutes choses égales par ailleurs, ce premier niveau d'analyse donne donc à voir une réalité insoupçonnée des compétences locales et montre vraisemblablement une certaine qualification d'actifs dont le lieu de résidence n'est pas forcément à proximité directe des entreprises déposantes et donc innovantes. Ce capital humain n'en constitue pas moins une ressource importante, souvent invisible, pour la création de valeur sur le territoire.

Sur-représentation des brevets inventés sur ALM dans l'électronique et l'électricité

L'analyse des brevets publiés entre 2003 et 2015 et dont l'inventeur réside dans la CU Angers Loire Métropole indique une répartition assez équilibrée entre les principaux domaines technologiques : 27% des brevets inventés par un angevin font référence à la chimie, 26% dans le domaine machines – mécanique - transport, et 23% dans l'électronique – électricité, avec néanmoins une sur-représentation de ce domaine au niveau régional comme dans la chimie.

Poids des brevets inventés par domaine technologique

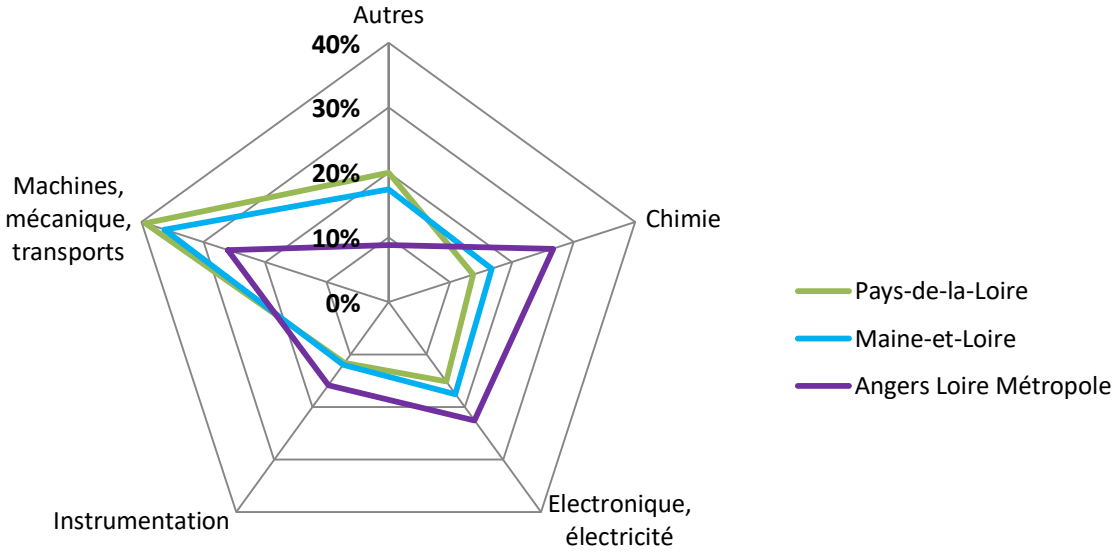

La spécialisation technologique des inventeurs au niveau départemental est bien plus marquée en faveur des machines – mécanique – transport (compte tenu du poids de Dorel – Bébé confort).

Nombre de citations des sous-domaines technologiques dans les brevets inventés sur ALM entre 2003 et 2015

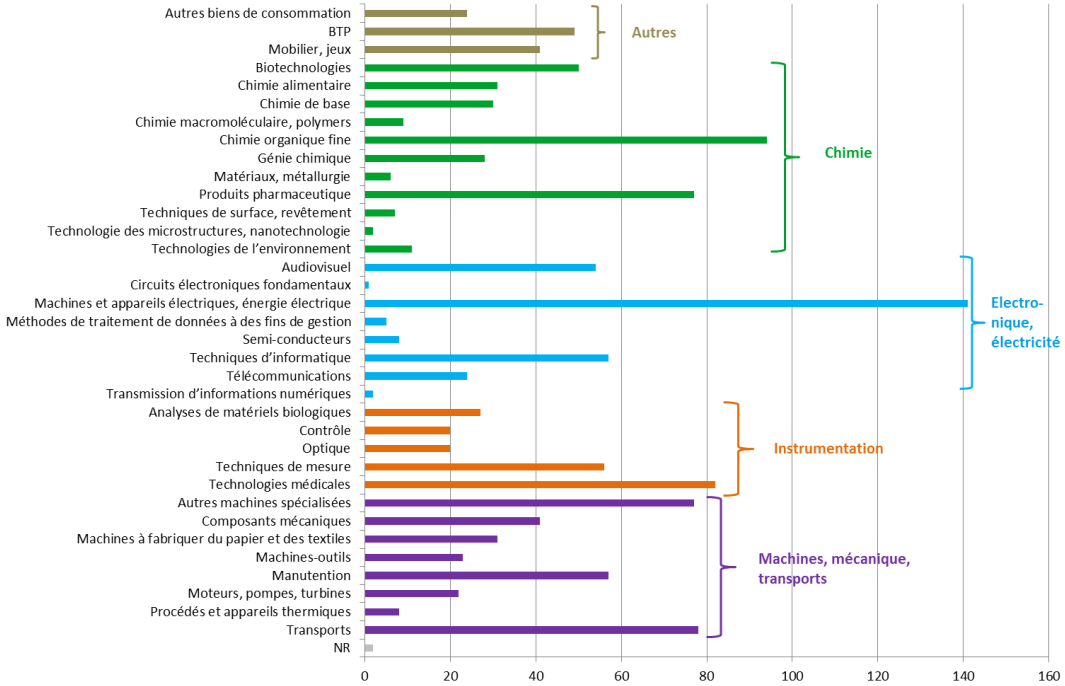

© aura – Source : MENESR - Bases INPI et Patstat
N.B. : un brevet peut faire référence à plusieurs domaines ou sous-domaines technologiques

Le chômage

Un taux de chômage encore relativement élevé mais en baisse dans une région plutôt épargnée

Le taux de chômage pour la zone d'emploi d'Angers était de 9,5% au 1er trimestre 2017 contre 8% au niveau régional et 9,3% en France métropolitaine.

Taux de chômage au 1er trimestre 2017 par zone d'emploi en Pays de la Loire

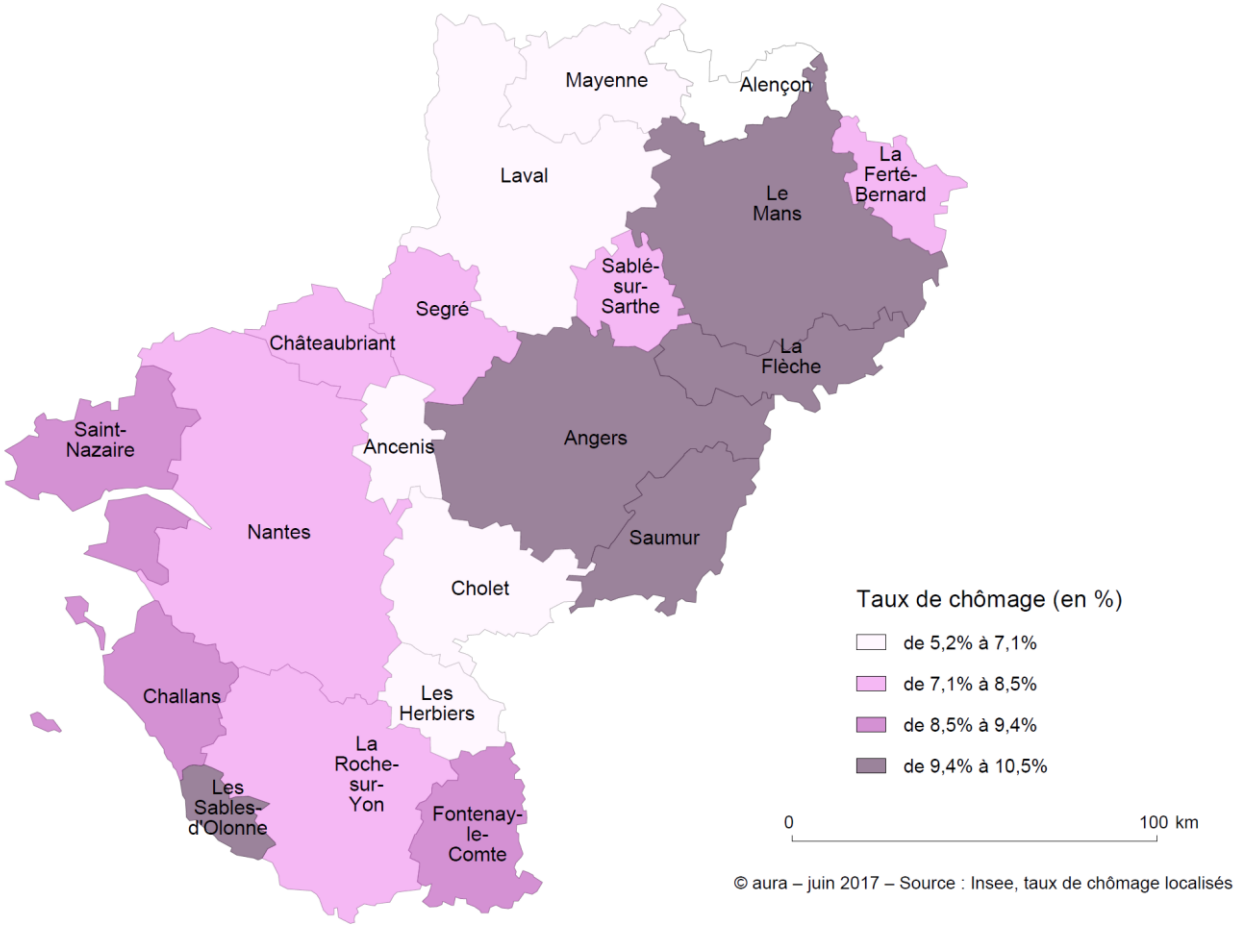

© aura – Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT

C'est l'un des taux de chômage les plus élevés de la région alors que les Pays-de-la-Loire sont toujours la région au taux le plus bas. Le taux de chômage pour la zone d'emploi d'Angers demeure ainsi à un niveau supérieur à celui des moyennes départementale, régionale, et nationale.

Une situation qui s'améliore depuis fin 2015 avec le repli du chômage

Néanmoins, un pic semble avoir été atteint mi 2015 et la tendance est aujourd'hui à la baisse du taux de chômage. Car si le taux de chômage local a rejoint le niveau national mi 2013 l'écart s'est un peu réduit depuis (+0,2 point pour la ZE Angers au 1er trimestre 2017).

Le taux de chômage au sens du BIT continue d'ailleurs de se replier, tant au niveau national (9,3% au 1er trimestre 2017) qu'au niveau local à 9,5% au 1er trimestre 2017 soit une baisse marquée de 0,5 point. Le taux de chômage d'ALM atteint ainsi son niveau le plus bas depuis plus de 4 ans.

Avec un taux de 8,9% au 4e trimestre 2017, la zone d'emploi d'Angers enregistre désormais son plus bas niveau de chômage depuis presque 6 ans (contre 8,9% en France métropolitaine et 7,3% en Pays-de-la-Loire).

Evolution du taux de chômage depuis 2009 (en % en moyenne trimestrielle)

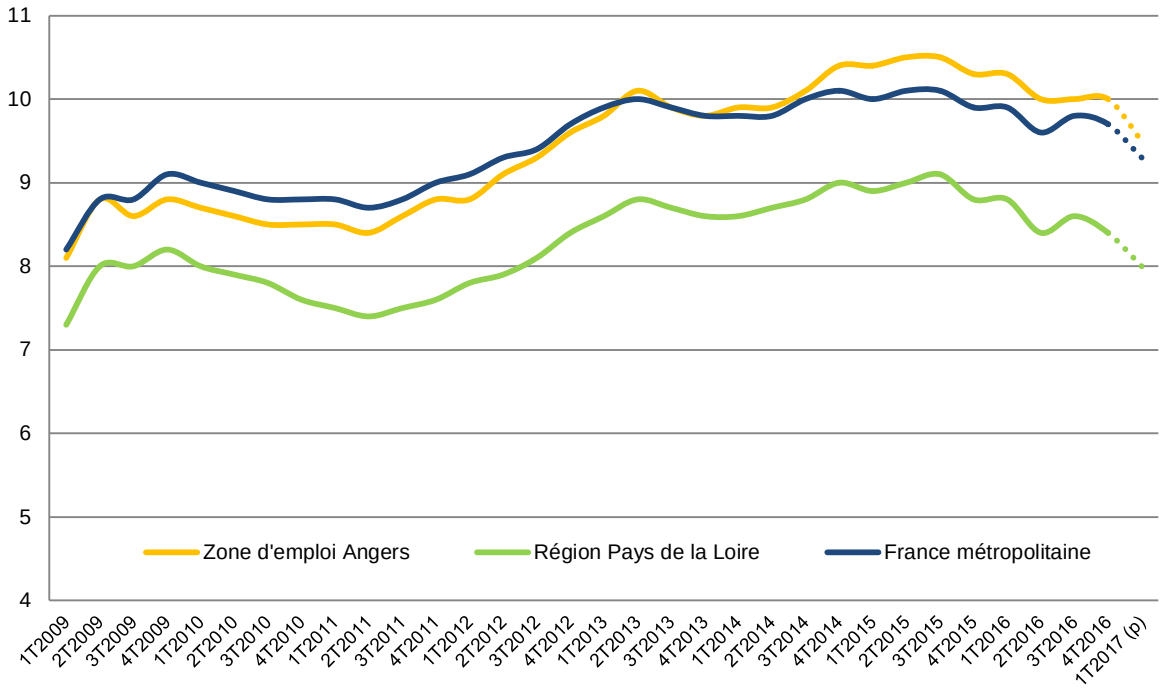

© aura – Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT

Les demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi (DEFM)[4]

Fin mars 2017, sur Angers Loire Métropole, le nombre de demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi et sans activité (catégorie A) s'établit à 17 636. Il diminue de 1,7% sur un an (soit -307 personnes).
En France métropolitaine, ce nombre baisse de 0,9% sur un an.

Sur Angers Loire Métropole, le nombre de demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant ou non exercé une activité dans le mois (catégories A, B, C) s'établit à 29 300 fin mars 2017. Leur nombre progresse de 1,4 % sur un an (soit +407 personnes).
En France métropolitaine, ce nombre augmente de 0,9% sur un an.

Les seniors et demandeurs d'emploi de longue durée particulièrement touchés

Les plus de 50 ans et les demandeurs d'emploi de longue durée (DELD, depuis au moins un an) sont deux catégories de public particulièrement affectés par le chômage. L'une ou l'autre a vu le nombre de demandeurs d'emploi quasiment doubler depuis 2010.

[4] Voir définitions en fin de note

Evolution trimestrielle des DEFM ABC de moins de 25 ans, de plus de 50 ans et longue durée (> 1 ans) sur Angers Loire Métropole - en base 100 au 1T2010

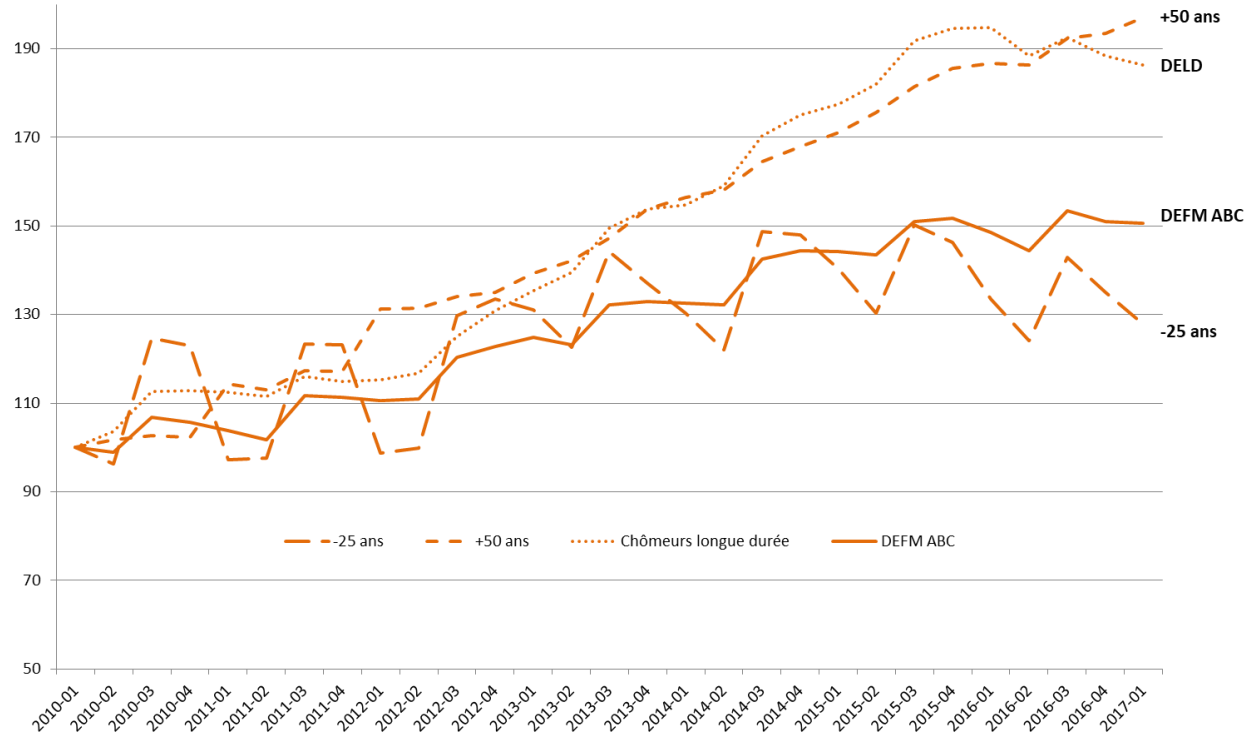

© aura – Source : SEE Pôle emploi Pays de la Loire

Une insertion plus délicate pour les moins de 25 ans et les plus de 50 ans

Si le chômage des jeunes s'est stabilisé autour de 15 à 16% des DEFM, la proportion de chômeurs dits « seniors » continue de progresser : c'est la catégorie qui a le plus augmenté ces dernières années. Les plus de 50 ans représentent désormais 21% des demandeurs d'emploi d'Angers Loire Métropole contre 16% début 2010 (et 24% dans le département contre 18% il y a 7 ans).

Répartition des DEFM des catégories A, B et C selon la tranche d'âge

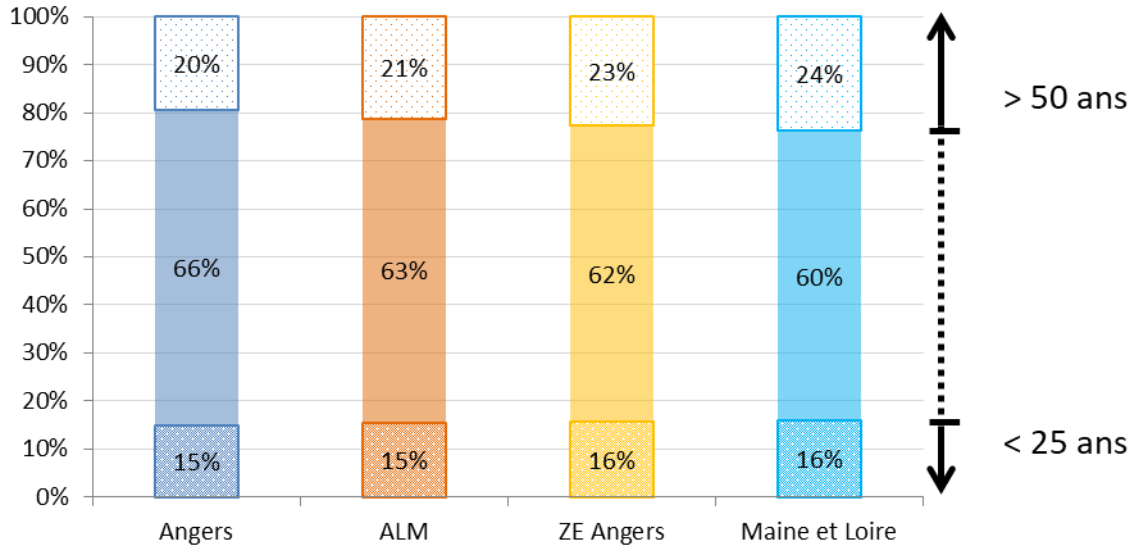

© aura – Source : SEE Pôle emploi Pays de la Loire

Néanmoins il faut relativiser ces résultats à la lueur de la structure de la population de chaque territoire. Par exemple avec un chômage qui touche une proportion à peu près comparable de chacune de ces deux tranches d'âge sur chaque territoire, les jeunes, proportionnellement plus nombreux à Angers que dans le reste du département (21% de 16-24 ans à Angers contre 11% dans le Maine-et-Loire), s'insèrent a priori

mieux sur le marché du travail au sein de l'agglomération que dans le reste du département. En revanche, si les seniors sont un public particulièrement touché par le chômage, cela est lié à leur poids croissant dans la population active (cf. p.5), en raison notamment du vieillissement de la génération « baby boom » et l'allongement des carrières consécutif aux réformes des retraites.

Les chômeurs de longue durée

La part des demandeurs d'emploi de longue durée (inscrits depuis plus d'un an) ne cesse d'augmenter depuis 2009 et représente aujourd'hui près de la moitié des demandeurs d'emploi (47% pour ALM)[5].

L'absence de rotation est l'un des principaux problèmes du chômage. Le chômage de longue durée est ce qu'il y a de plus déqualifiant : plus longtemps on reste au chômage, plus il est difficile de retrouver un emploi. Plus que l'âge, les questions de qualifications basses et surtout inadaptées au marché de l'emploi se trouvent au cœur du problème.

Evolution de la part des chômeurs de longue durée (> 1 an) parmi les DEFM ABC sur ALM

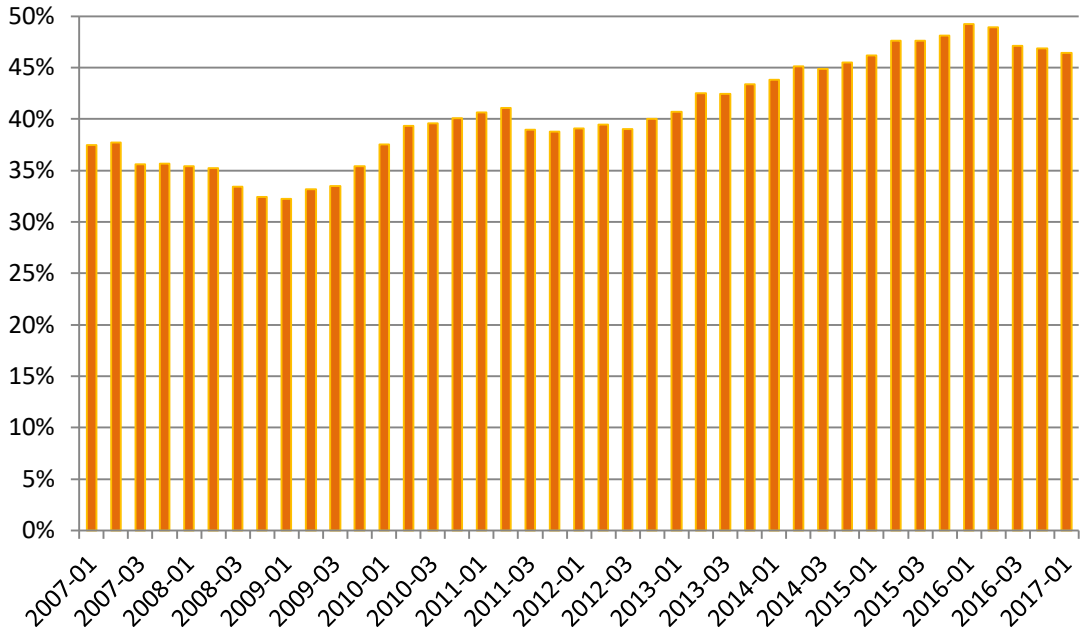

© aura – Source : SEE Pôle emploi Pays de la Loire

Une quasi parité du chômage ?

L'équilibre est presque parfaitement respecté entre les hommes et les femmes pour les DEFM de catégorie A, sans emploi (respectivement entre 50,5 et 49,5% en moyenne selon le territoire).

Pour les DEFM A, B et C, c'est-à-dire inscrits à Pôle emploi mais ayant exercé une activité réduite dans le mois, le chômage concerne proportionnellement plus de femmes, avec 52% des demandeurs d'emploi sur ALM (et jusqu'à 54% dans le département). La répartition est d'ailleurs plus équitable en milieu urbain où les femmes sont relativement moins touchées par le chômage au regard de la structure de la population : 53% de femmes à Angers pour 49,5% de DEFM de cat. A et 51% en cat. A, B et C, et 50% de femmes en Maine-et-Loire pour 50% de DEFM A et 54% de DEFM ABC.

[5] Un palier pourrait avoir été atteint puisque les derniers chiffres d'avril 2018 indiquent qu'en 2017 le chômage de longue durée a reculé pour la première fois depuis 10 ans (source *Une photographie du marché du travail en 2017,* Insee Première n°1694).

Répartition des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi selon le genre et par territoire

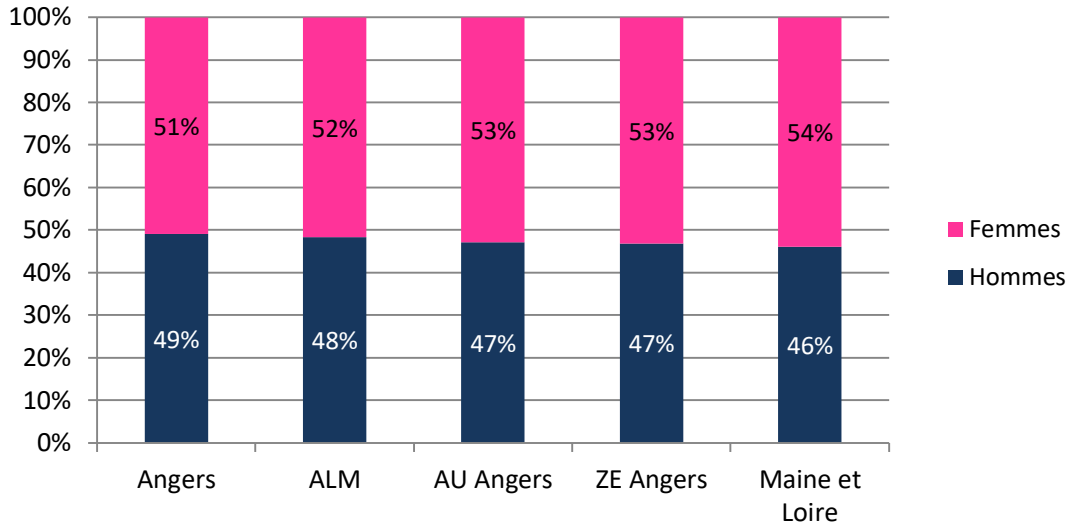

© aura – Source : SEE Pôle emploi Pays de la Loire

Taux de chômage et demande d'emploi : éclairages et perspective pour le marché du travail

Le taux de chômage n'est pas un indicateur suffisant pour juger du dynamisme du marché du travail. Les créations d'emplois et le taux d'activité complètent le diagnostic[6].

Un effet démographique pour expliquer la progression du chômage ?

Le taux de chômage au sens du BIT baisse depuis deux ans maintenant, mais à un rythme très lent. Comme l'explique Eric HEYER de l'OFCE, *cela est dû au fait que nous avons en France une population active dynamique. Il y a beaucoup plus de jeunes qui entrent sur le marché du travail chaque année, en moyenne 800.000, que de séniors qui partent à retraite, environ 650.000. Ce qui signifie qu'il faut au moins 150.000 créations d'emplois net pour stabiliser le chômage. C'est une singularité française*.

En outre le taux d'emploi des seniors se redresse fortement sous l'effet du recul de l'âge légal de départ en retraite. La population active augmente donc aussi par le biais d'une plus forte activité des seniors, en particulier les 55-64 ans, renforcée depuis les années 2000 et dont le taux d'emploi est proche de son plus haut niveau depuis les années 80 (65,3% au niveau national contre 45% pour ALM dont la population est relativement jeune)[7]. Pour l'illustrer, la population des 55-64 ans sur ALM a augmenté de +1,5% en moyenne par an depuis 2009 et de +5,1% pour la population active de cette même tranche d'âge.

D'une manière générale, ALM n'échappe pas à ce phénomène national de « gonflement » de la population active qui progresse plus vite que le reste de la population, avec un taux de croissance annuel moyen de 0,8% de la population active depuis 2009 (contre +0,7% pour l'ensemble de la population et +0,3% pour l'emploi).

Un chômage qui baisse lentement malgré le rebond de croissance au niveau national

Alors que la reprise économique semble plus robuste ces derniers mois avec une croissance du PIB national modeste mais continue à des niveaux qui n'avaient plus été atteints depuis 2007 avant la crise économique, le taux de chômage n'enclenche qu'un faible repli récent, et les inscriptions à Pôle emploi ne baissent pas encore franchement.

[6] Pour en savoir plus voir le site de l'INSEE par exemple : https://www.insee.fr/fr/statistiques/2019789#encadre1

[7] Bien qu'il reste en France encore inférieur à la moyenne des pays européens.
Pour en savoir plus : https://www.lesechos.fr/economie-france/social/030497393952-le-taux-demploi-en-france-au-plut-haut-depuis-1980-2108259.php

En effet, on considère généralement qu'il faut un à deux ans avant que les véritables effets de la reprise économique ne se fassent sentir sur l'emploi et le marché du travail. Or depuis la crise économique mondiale de 2008, guère de franche reprise mais une croissance qui progresse très lentement en France. Le retour à un solde significatif de création d'emplois marchands en 2015 et 2016 pourrait donc désormais se traduire par un repli durable du chômage si la croissance se confirmait encore dans les mois à venir.

Perspectives ?

En théorie, différents facteurs exerçant une forte influence sur l'emploi et le niveau de chômage permettent d'espérer une amélioration solide de la situation sur le marché du travail dans les mois à venir[8] : avec des gains de productivité actuellement relativement faibles (0,8 à 0,9% estimé en France actuellement), un retour de la croissance du PIB supérieure à 1% depuis 2015 (et avec au moins 1,5 à 1,7% attendue en 2017), et ce malgré une augmentation de la population active relativement soutenue (+0,7% / an en moyenne).

Reste à la région angevine à faire valoir ses atouts pour profiter de cette reprise sur le front de l'emploi tout en proposant des solutions aux publics les plus éloignés du marché du travail, en particulier en matière de formation (initiale ou tout au long de la vie).

[8] On considère généralement une croissance du PIB au moins égale à 1% pour que l'économie créée des emplois (sur la base d'une productivité en hausse de 1% sur un an), et de 1,5% pour faire baisser le chômage (en tenant compte de la hausse de population active).

Evolution de l'emploi salarié privé

134 320 personnes travaillent sur Angers Loire Métropole (ALM), 161 550 sur le Pôle métropolitain Loire Angers (PMLA)[9]*.*
Parmi elles, 89 390 sur ALM et 105 500 pour le PMLA sont des salariés du privé non agricoles (source Acoss-Urssaf) au 31 décembre 2016. C'est donc sur ces derniers, ceux de salariés, représentant environ deux tiers des emplois totaux et plus sensibles à la conjoncture économique, que portent les analyses suivantes : les évolutions récentes et les spécificités sectorielles du tissu économique angevin.

Le Pôle métropolitain Loire Angers (PMLA) compte plus de 105 000 salariés fin 2016, en hausse de 1% sur un an.
La Communauté urbaine d'Angers Loire Métropole (CU ALM) représente près de 85% des emplois du PMLA avec 89 390 salariés (+0,9% en un an).
On dénombre 1 016 salariés de plus en un an sur le PMLA. Avec 769 salariés supplémentaires par rapport à 2015, la CU ALM contribue aux trois-quarts des créations d'emplois salariés (dont 22% pour la seule ville d'Angers).

Evolution des effectifs salariés privés selon les territoires du SCOT du Pôle métropolitain Loire Angers

Territoire	2008	2015	2016	Poids 2016 (en %)	Diff. 2016-2015	Contribution au solde 2016 (en %)	Evol. 2015/2016 (en %)	Evol. 2008/2016 (en %)
CC Anjou Loir et Sarthe (ALS)	5 690	5 492	5 605	5%	+113	11%	2,1%	-1,5%
CC Loire Layon Aubance (LLA)	7 127	7 105	7 219	7%	+114	11%	1,6%	1,3%
CN Loire-Authion	1 348	1 252	1 272	1%	+20	2%	1,6%	-5,6%
CU Angers Loire Métropole (ALM)	90 833	88 621	89 390	85%	+769	76%	0,9%	-1,6%
dont Ville d'Angers	*48 417*	*46 382*	*46 610*	44%	*+228*	*22%*	*0,5%*	*-3,7%*
Pôle métropolitain Loire Angers	**107 006**	**104 485**	**105 502**	**100%**	**+1 016**	**100%**	**1,0%**	**-1,4%**

Source : Acoss-Urssaf

Un retour au niveau d'emploi d'avant crise en perspective pour 2018 ?

L'emploi salarié sur le territoire du SCOT est en hausse en 2016 de +1%, avec une hausse annuelle enregistrée sur ALM de 0,9% et dans les communautés de communes de : +2,1% en Anjou Loir et Sarthe (ALS), +1,6% en Loire Layon Aubance (LLA) comme dans la commune nouvelle Loire Authion.

On note tout de même quelques particularités dans les dynamiques d'emploi locales :

• Seule la CC LLA se situe en 2016 à un niveau d'emploi salarié supérieur à celui du début de la crise économique tandis que le PMLA dans son ensemble et les autres territoires le composant se dirigent progressivement vers le même niveau (voir graphique *infra*) ;
• Depuis près de 10 ans la dynamique d'emploi salarié est plus forte encore sur les anciens périmètres des CC du Loir et de Loire Aubance que sur les nouveaux territoires entrés récemment dans le pôle métropolitain…
• En revanche sur courte période, la croissance de l'emploi salarié de la CC LLA en 2016 se concentre sur les anciennes CC Loire-Layon et Coteaux du Layon (croissance nulle sur l'ancienne CC Loire Aubance).

[9] Source : Insee RP 2014. Les périmètres d'étude sont ceux d'Angers Loire Métropole au 01/01/2017 et du Pôle métropolitain Loire Angers par anticipation au 01/01/2018, i.e. constitué d'ALM, de la Commune nouvelle Loire Authion, et des communautés de communes Anjou Loir et Sarthe, et Loire Layon Aubance.

Evolution des effectifs salariés depuis 2008 sur le territoire du SCOT PMLA (en base 100 = 2008)

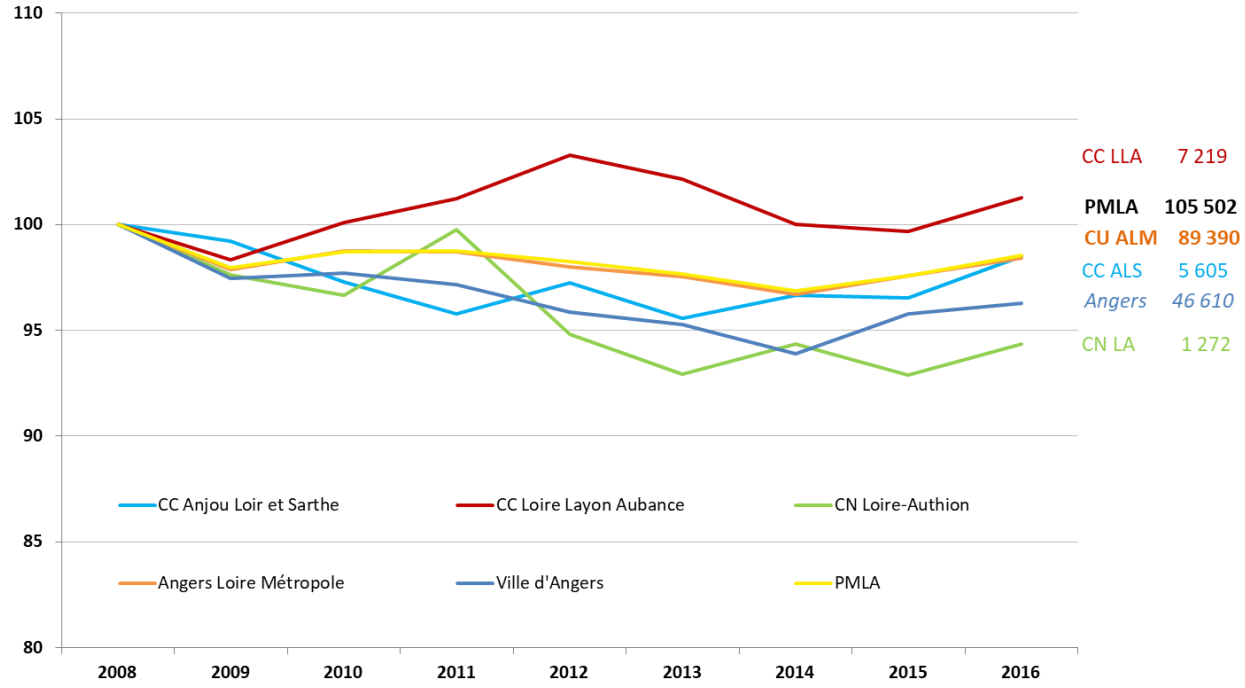

Source : Acoss-Urssaf

Alors que leur nombre a chuté entre 2008 et 2014 (avec un rebond en 2010), ALM voit ses effectifs salariés augmenter pour la deuxième année consécutive. Le niveau d'emploi salarié reste inférieur à celui d'avant crise mais s'en rapproche.

Evolution des effectifs salariés du privé sur Angers Loire Métropole depuis 2008

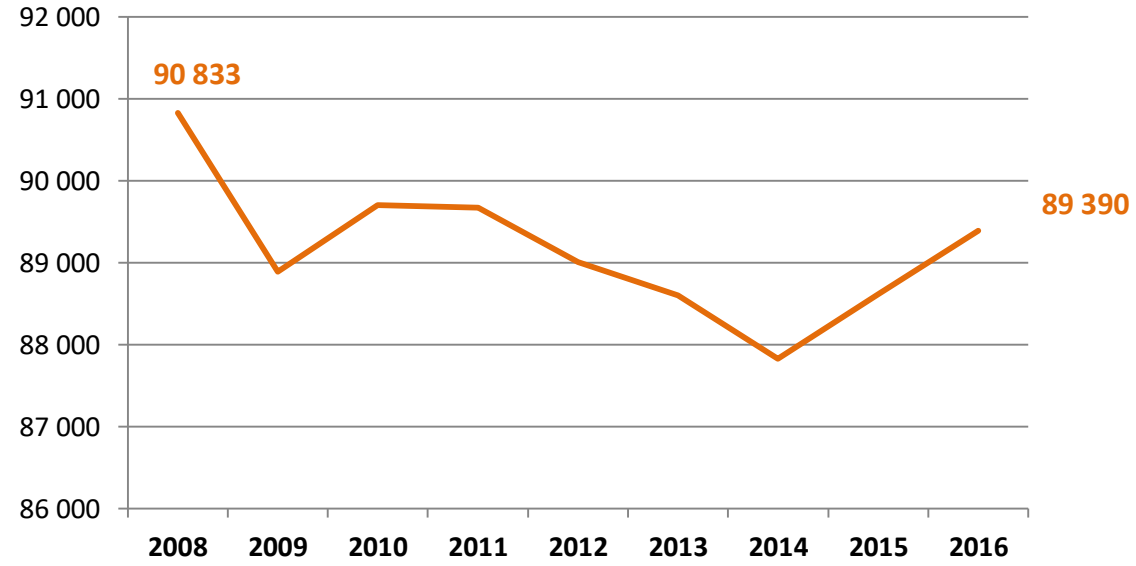

Source : Acoss-Urssaf

Où se crée l'emploi salarié dans l'agglomération ?

A court terme : évolution annuelle 2015-2016

En 2016 les communes qui contribuent le plus aux créations d'emplois sont : Angers (+228 salariés soit 22% du total), Verrières-en-Anjou (+168, 17%), Beaucouzé (+161, 16%), Ecouflant (+148, 15%), Les Ponts-De-Cé (+83, 8%) et Mûrs-Erigné (+59, 6%).

A l'inverse celle qui sont le plus affectées par les destructions d'emplois salariés sont : Saint-Barthélemy-d'Anjou (-282 salariés, -28% du total), Les-Garennes-Sur-Loire (-57, -6%), Saint-Lambert-La-Potherie (-17, -2%), et La Possonnière (-17, -2%).

Contribution des communes du PMLA au solde d'emploi salarié privé sur la période 2015-2016 (principales variations en nombre de salariés et en % du solde total)

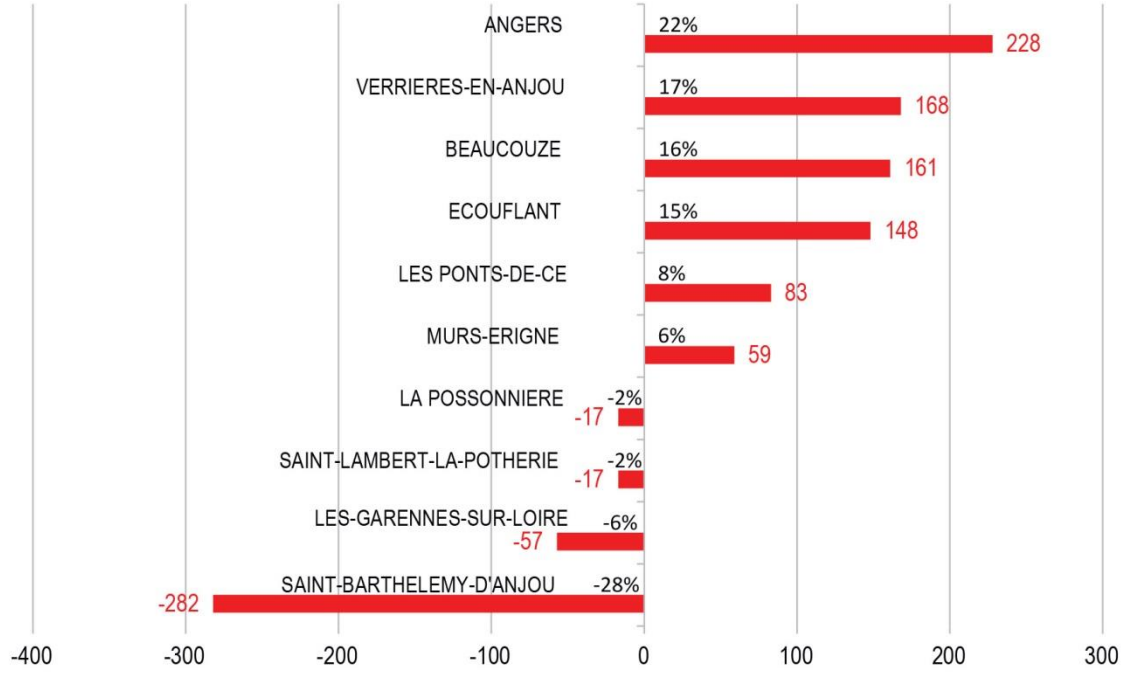

Source : Acoss-Urssaf

Moyenne période : évolution 2008-2016

Si la ville d'Angers gagne à nouveau des salariés ces dernières années, c'est la commune qui a perdu le plus de salariés sur la période 2008-2016 (-1807 salariés) et qui contribue le plus négativement au solde d'emploi.

En revanche, Beaucouzé, Les Ponts-de-Cé et Verrières-en-Anjou (Saint-Sylvain-d'Anjou) sont les communes qui contribuent le plus positivement au solde d'emploi, avec environ 400 salariés supplémentaires sur chaque commune pendant cette période.

Contribution des communes du PMLA au solde d'emploi salarié privé sur la période 2008-2016 (principales variations en nombre de salariés et en % du solde total)

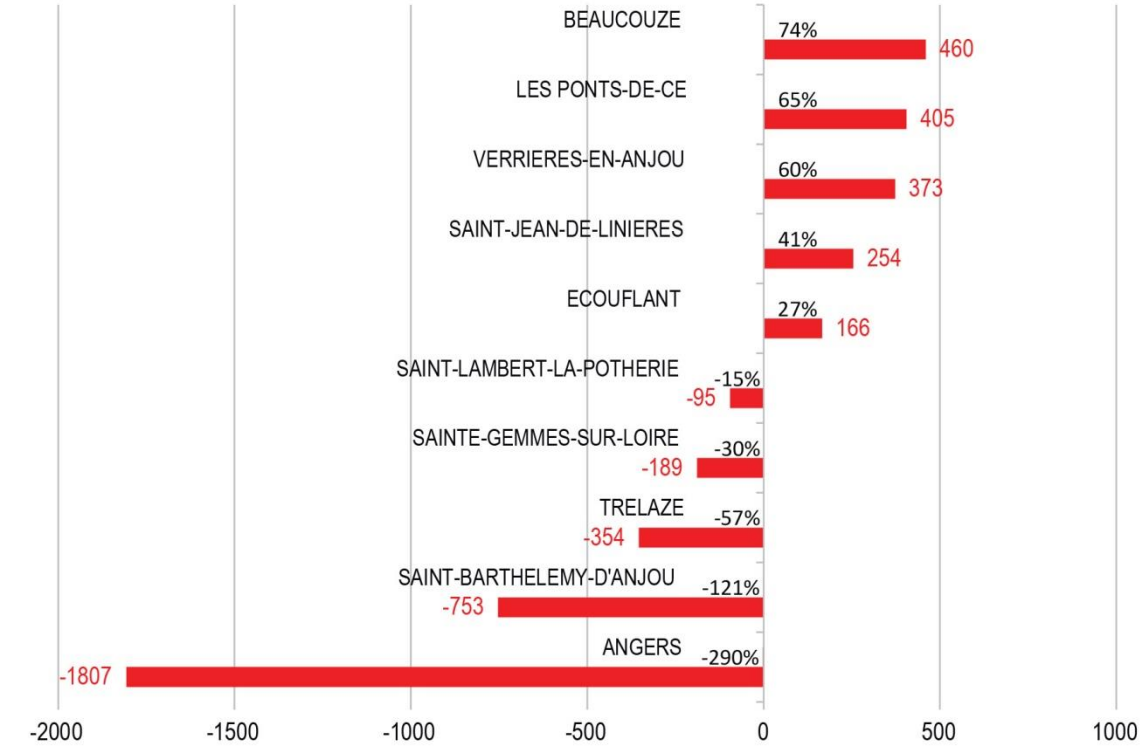

Source : Acoss-Urssaf

Focus sur Saint-Barthélemy-d'Anjou

Saint-Barthélemy-d'Anjou est la commune du PMLA qui accueille le plus de surfaces de foncier d'activité dans ses zones d'activités (plus de 290 ha soit 11% à l'échelle du PMLA) et demeure à ce titre un des principaux pôles d'emploi de la Communauté urbaine voire du département (8 354 salariés, 4,1% de l'emploi départemental).

D'une manière générale, plus du quart des activités présentes sur la commune ont perdu des salariés[10]. Parmi les principales activités impactées par cette baisse annuelle se trouvent :

- Fabrication de matériel de levage et de manutention (dont Thyssenkrupp Ascenseurs) = -161 salariés
- Sécurité privée : -62 salariés
- Fabrication d'autres équipements auto (dont Chassis Brakes, en difficulté début 2016 malgré la reprise en fin d'année) : -50 salariés
- Activités des agences de publicité = -42 salariés
- Transports routiers = -37 salariés
- Commerce de gros (commerce interentreprises) de bois et de matériaux de construction (dont ex Miroiteries de l'Ouest - Saint Gobain) : -29 salariés
- Travaux de menuiserie métallique et serrurerie = -21 salariés

Ces activités locales qui subissent le plus de pertes concentrent à elles seules 402 disparitions d'emplois. Heureusement d'autres activités ont créé des emplois sur la commune et notamment dans les activités de soutien de bureau et l'imprimerie (MLP ou Images concept), les transports routiers de proximité (Anjou acheminement, DPD), le commerce de dispositifs médicaux (Lilial, Isialys,…), les travaux d'isolation, la vente à domicile (Tupperware, Vorwerk Thermomix, surgelés Maximo), la boulangerie (Bécam),…

Une évolution de l'emploi salarié dans la moyenne des agglomérations comparables

Sur moyenne période, l'évolution de l'emploi salarié est négative pour ALM mais conforme à la plupart des agglomérations de comparaison[11] : -1,6% entre 2008 et 2016 (évolution médiane de -1,1% pour les EPCI du panel).

La situation sur le front de l'emploi privé est pourtant plus favorable depuis 2012, et de manière plus marquée depuis 2014. Parmi les EPCI de comparaison, la plupart connaissent une trajectoire similaire, de plus ou moins grande ampleur, à l'exception de Nancy où la situation s'est aggravée (voire Saint-Etienne où elle stagne).
Parmi ceux-ci, seuls Brest, Clermont-Ferrand, Rennes, Nantes et Saint-Nazaire connaissent une dynamique positive sur l'ensemble de la période, avec des fluctuations plus ou moins prononcées (de Saint-Nazaire à Nantes).

Evolution moyenne annuelle de l'emploi salarié par EPCI et par période (%/an)

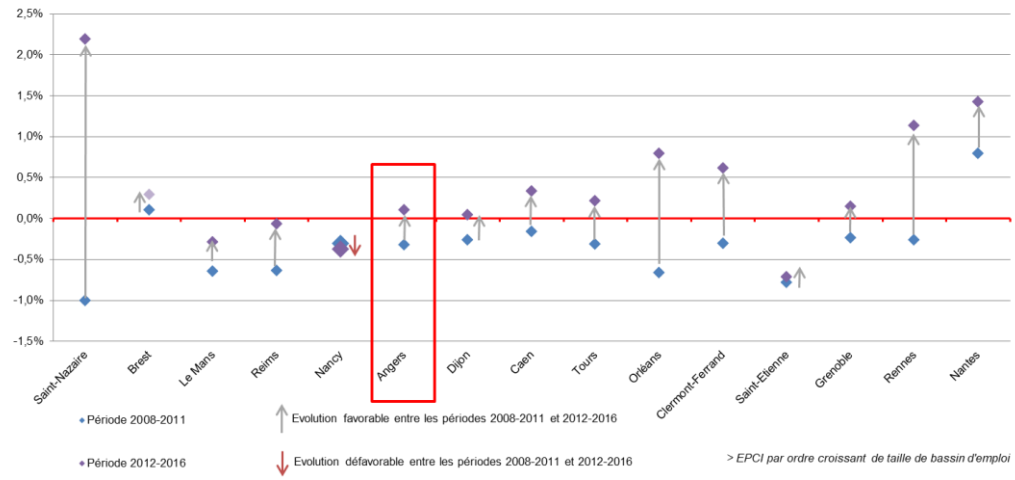

Source : Acoss-Urssaf

[10] 68 des 236 activités présentes sur St Barthélemy perdent des emplois salariés (83 ont un solde nul ou quasi et 85 un solde positif).
[11] A noter que si l'emploi salarié recule entre 2008 et 2016, principalement sur la période 2008-2011, globalement l'évolution de l'emploi dans son ensemble reste légèrement positive (+0,5% entre 2009 et 2014), vraisemblablement soutenu par l'emploi public, les indépendants et entrepreneurs individuels.

Diversité du tissu économique local et comparaison avec d'autres agglomérations

Le tissu économique angevin se distingue avant tout par sa grande diversité.
En comparaison avec d'autres territoires, Angers Loire Métropole est caractérisée par un tissu économique très diversifié où, autrement dit, les emplois du secteur privé sont peu concentrés avec un manque de filière réellement dominante.
Cette diversité sectorielle est plus à même d'amortir les chocs impactant un secteur d'activité dont le territoire serait dépendant, mais à l'inverse le territoire ne profite pas d'un secteur d'activité ou d'une entreprise internationale faisant office de « locomotive » entrainant à lui seul le reste de l'économie locale.

Diversité du tissu économique (panel EPCI 2017)

St Nazaire	Brest	Le Mans	Orléans	Nancy	Caen	Reims	Dijon	Clermont-Ferrand	Tours	Angers	Rennes	Grenoble	St Etienne	Nantes
51,2%	57,1%	58,6%	61,6%	62,4%	62,7%	63,3%	63,3%	63,9%	63,9%	64,3%	66,8%	68,0%	68,2%	72,5%

Source : Acoss-Urssaf
Guide de lecture : nombre de codes d'activités APE existants sur le territoire avec au moins 1 salarié parmi l'ensemble des activités de la nomenclature (NAF 732 Rév. 2)

Très varié, le tissu économique angevin ne dépend donc pas ou moins – pour le meilleur comme pour le pire – de quelques secteurs (ou entreprises), comme c'est le cas dans les économies de Saint-Nazaire (naval avec STX et aéronautique avec Airbus) ou Clermont-Ferrand (caoutchouc avec Michelin) par exemple, très sensibles à la conjoncture.
Au niveau le plus fin, les dix premiers secteurs d'activités employant le plus de salariés concentrent 21,6% des emplois à Angers contre près de 37% à Saint-Nazaire.

Concentration du tissu économique (panel EPCI 2017)

Tours	St Etienne	Angers	Caen	Reims	Nancy	Nantes	Rennes	Orléans	Dijon	Grenoble	Le Mans	Brest	Clermont-Ferrand	St Nazaire
20,7%	21,5%	21,6%	22,1%	23,6%	23,8%	24,6%	25,1%	25,1%	25,1%	25,2%	25,5%	25,7%	29,6%	36,8%

Source : Acoss-Urssaf
Guide de lecture : Poids des 10 premières activités du territoire, en nombre de salariés, dans l'ensemble des effectifs

La région angevine est l'un des territoires de France à la structure productive la plus proche de celle de la moyenne nationale. Il existe néanmoins certains domaines dans lesquels la région angevine se démarque et se distingue des autres territoires nationaux.

Spécificités sectorielles et atouts angevins

Les spécificités sectorielles sont des activités qui sont proportionnellement plus présentes sur un territoire qu'ailleurs (en moyenne) et lui confèrent donc un avantage comparatif relativement à d'autres territoires.

Ces analyses permettent d'identifier les domaines d'excellences qui sont propres à chaque territoire. Malgré un tissu économique diversifié ces analyses plus fines[12] permettent d'identifier quelques spécificités pour Angers Loire Métropole, davantage perçues au travers du poids de ces emplois que leur nombre :

- La fabrication d'équipements électriques (1 690 salariés) compte 3 fois plus de salariés que la moyenne nationale ;
- L'enseignement compte près de 2,5 fois plus de salariés que la moyenne, avec sa composante privée (4 030 salariés du privé) mais vraisemblablement très liée à l'enseignement public (Enseignement supérieur, premier et second degré, mais aussi grandes écoles, établissements de formation privés et notamment des chambres consulaires, etc.)

[12] Avec certaines limites statistiques attachées à la source et aux données d'une part, et à la constitution des nomenclatures d'autre part. Si la source Acoss-Urssaf permet une analyse très fine des activités d'un territoire, elle porte uniquement sur l'emploi salarié du privé, soit les établissements cotisant au régime général. Ne sont donc pas complètement ou alors seulement en partie pris en compte :

- Les IAA (en partie à la MSA) et la filière Végétale, n'y figurent pas les activités agricoles et de culture, et en particulier les activités dites de "Cultures non permanentes" et la "Reproduction de plantes"
- L'administration publique, l'enseignement et les activités hospitalières qui concernent l'emploi public

Spécificités et évolution de l'emploi salarié privé entre 2008 et 2016 pour Angers Loire Métropole

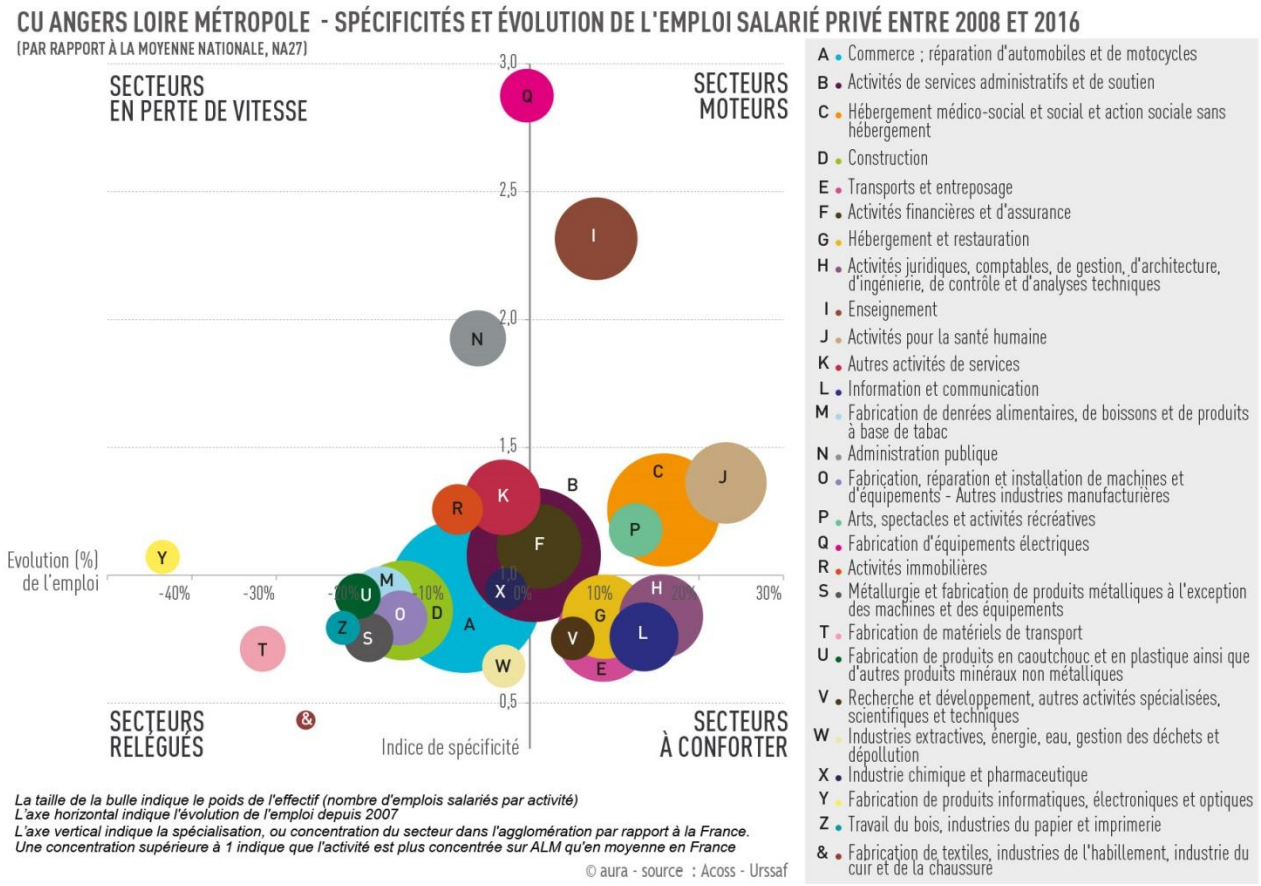

Source : Acoss-Urssaf

Guide de lecture :

- *La taille de la bulle indique le poids de l'effectif (nombre d'emplois salariés par activité)*
- *L'axe horizontal indique l'évolution de l'emploi depuis 2007*
- *L'axe vertical indique la spécialisation, ou concentration du secteur dans l'agglomération par rapport à la France. Une concentration supérieure à 1 indique que l'activité est plus concentrée sur ALM qu'en moyenne en France*

Les moteurs de l'économie locale à travers le couple dynamiques et spécificités

Pour aller un peu plus loin, croiser spécificités économiques locales et dynamiques sectorielles permet de dégager plusieurs typologies selon le rôle que remplissent actuellement ces activités sur le territoire, sans toutefois présager de leur avenir.

La grille de lecture ci-après (voir schéma) permet de différencier les moteurs de l'économie locale selon :

- leur niveau de spécificité (inférieur ou supérieur à 1, la moyenne nationale) – qui confère ou non un avantage comparatif au territoire ;
- leur dynamique sur moyenne période (positive ou négative en % sur 2008-2016) ;
- leur volume d'emplois salariés (en nombre d'emplois salariés) ;
- leur tendance récente (2015-2016) – qui permet de relativiser l'évolution de l'emploi au sortir de la crise économique.

1) Premier type, les activités spécifiques et dynamiques qu'on peut qualifier de « secteurs moteurs » pour l'économie locale : par exemple l'enseignement, la santé, l'action sociale, les activités récréatives et les activités financières et d'assurance.

2) Deuxième type, les activités spécifiques mais dont la dynamique s'érode, ou des atouts en perte de vitesse : fabrication d'équipements électriques, administration*, activités de services aux entreprises, activités immobilières

3) Troisième catégorie, les activités assez peu spécifiques au territoire mais plutôt dynamiques : toutes les activités juridiques, comptables, de conseil, gestion, contrôle et analyses techniques, le secteur

information et communication (dont édition, programmation et autres activités informatiques), les activités de R&D, mais aussi l'hébergement – restauration et les activités de transport – entreposage.

4) Enfin, quatrième et dernier type d'activités, celles qui ne sont à la fois pas spécifiques au territoire angevin et qui perdent tendanciellement des emplois : construction, industrie agro-alimentaire*, plasturgie, machines et équipements et autres industries manufacturières, métallurgie…

Tendance récente (2015-2016)

En substance, les principaux atouts distinctifs d'Angers Loire Métropole conservent une dynamique favorable, sauf dans la santé humaine où les emplois reculent légèrement sur la dernière année, et à l'inverse dans les activités financières et d'assurance qui rebondissent sensiblement.

A noter le repli continu pour les activités de fabrication, réparation et installation de machines et équipements (sous l'effet de Thyssen ?) alors même que nombre des principales entreprises locales du secteur poursuivent pourtant leur développement (Dalkia-Cesbron, OSE, Pack'R, Fixator…).

Activités spécifiques (> 1) mais en perte de vitesse (< 0%)

	ISS ALM	EVOL. ALM	Eff ALM	Tendance
Fabrication d'équipements électriques	2,9	0%	1690	++
Administration publique	1,9	-6%	1860	---
Autres activités de services	1,3	-3%	3349	++
Activités immobilières	1,3	-9%	1515	++
Activités de services administratifs et de soutien	1,1	0%	10574	++
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	1,1	-43%	692	++

Activités spécifiques (> 1) et dynamiques (> 0%)

	ISS ALM	EVOL. ALM	Eff ALM	Tendance
Enseignement	2,3	8%	4031	++
Activités pour la santé humaine	1,4	23%	3898	-
Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement	1,3	16%	7528	+
Arts, spectacles et activités récréatives	1,2	13%	1699	-
Activités financières et d'assurance	1,1	1%	4249	+++

Activités peu spécifiques (< 1) et en repli (< 0%)

	ISS ALM	EVOL. ALM	Eff ALM	Tendance
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques	0,9	-20%	1217	++
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	0,9	-18%	2294	+
Construction	0,9	-15%	5863	=
Fabrication, réparation et installation de machines et d'équipements - Autres industries manufacturières	0,8	-15%	1768	--
Travail du bois, industries du papier et imprimerie	0,8	-22%	683	++
Métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements	0,8	-19%	1437	++

Activités peu spécifiques (< 1) mais en croissance (> 0%)

	ISS ALM	EVOL. ALM	Eff ALM	Tendance
Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques	0,8	16%	4138	++
Information et communication	0,8	14%	2799	-
Hébergement et restauration	0,8	9%	4206	+
Transports et entreposage	0,8	9%	5271	+
Recherche et développement, autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	0,8	5%	1120	-

Tendance récente : « récemment, l'évolution de l'emploi… »

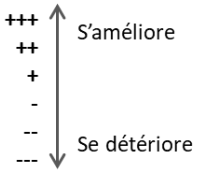

** Avertissement : ces enseignements sont évidemment à prendre avec précaution : prise en compte partielle des champs de l'administration ou de l'agro-alimentaire, mutations économiques brutales liées à la liquidation d'un grand établissement, etc. D'autant plus que derrière une analyse globale du tissu économique peut se cacher un grand employeur ou une « locomotive » capable d'entrainer le reste de l'économie.*

Ces analyses donnent néanmoins des premières pistes pour apprécier les forces relatives d'ALM – ce qui distingue économiquement le territoire – et les dynamiques à l'œuvre.

Spécificités économiques et filières stratégiques : premières mesures exploratoires

Au-delà des analyses purement quantitatives et leurs limites statistiques inhérentes[13], et en dehors du poids relatif de certaines activités angevines comparativement à d'autres territoires, les filières stratégiques pour le territoire angevin ont été confirmées dans le Projet de territoire d'Angers Loire Métropole 2016-2030 : trois filières d'excellence, **Végétal**, **Santé** et **Digital** ; et des secteurs à fort potentiel, **Tourisme**, **Economie culturelle et créative**, **Silver économie**.

Cette approche par filière, ou plutôt écosystème, nécessite de dépasser les nomenclatures actuelles et de les recomposer afin de consolider des activités aux marchés souvent multiples.

Conformément aux précédentes analyses, la Santé apparait comme un secteur qui occupe une place importante dans le tissu économique angevin avec plus de 10% des salariés, et place Angers Loire Métropole parmi les agglomérations où ce poids est le plus élevé.

En revanche, le poids des filières Digital (5,3% de l'ensemble des salariés angevins), Tourisme (4,5%) et des industries culturelles et créatives (7%) est relativement plus modeste bien qu'il ne témoigne pas de la richesse de chaque écosystème et de ses inter-relations.

Poids relatifs des filières stratégiques d'Angers Loire Métropole dans l'emploi salarié comparativement aux autres agglomérations de comparaison

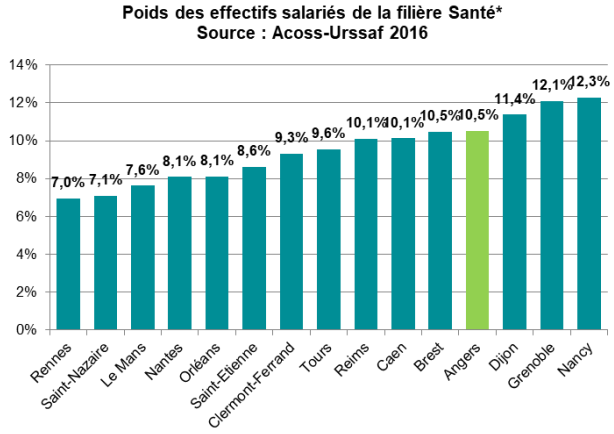

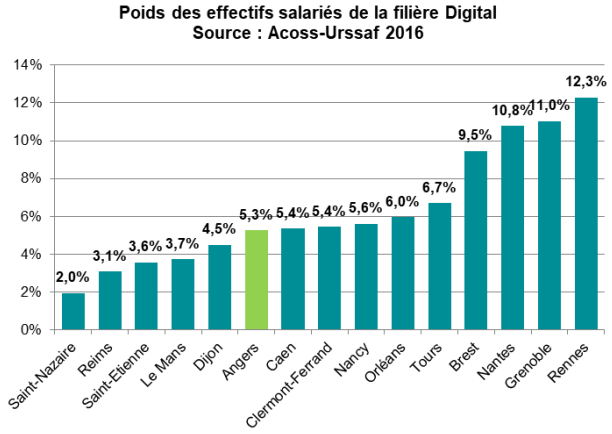

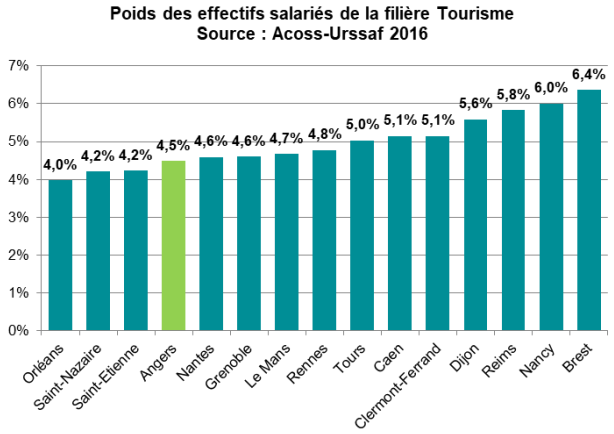

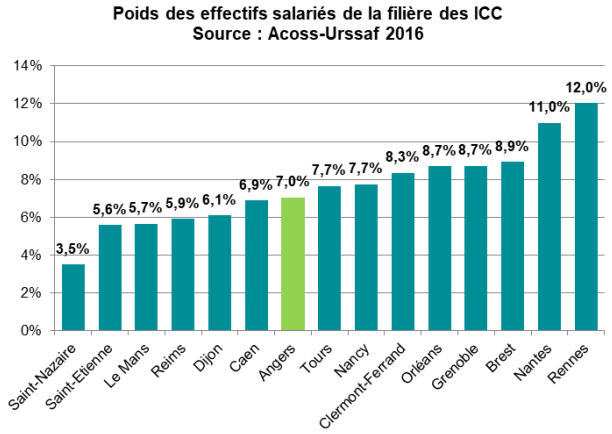

Il s'agit d'une première définition des filières d'excellence ou à fort potentiel pour ALM. Cet axe méthodologique pourrait être approfondi à l'avenir, débattu et étendu à d'autres filières, et en priorité celles du Végétal et de la Silver économie encore difficiles à circonscrire sur des bases communes au niveau national.

[13] Sources, données et nomenclatures disponibles, fraicheur des dernières données...

Les espaces d'activités économiques

Cette partie traite de l'état et de l'évolution du foncier à vocation économique, principalement dans les zones d'activités économiques du Pôle métropolitain Loire Angers et ses EPCI.
Ces analyses s'appuient sur les données transmises chaque année par tous les EPCI du département du Maine-et-Loire, qui alimentent l'Observatoire des Zones d'Activités du Maine-et-Loire de la DDT 49. Ces informations sont disponibles sur le site internet de l'Aura via l'Atlas des espaces d'activités :
http://www.aurangevine.org/ressources/atlas-espaces-dactivites/

Près de 3 000 hectares de foncier d'activités dans le Pôle métropolitain Loire Angers

Les deux tiers des espaces d'activités du PMLA situés sur ALM

Le Pôle métropolitain Loire Angers (PMLA), constitué des CC Anjou Loir et Sarthe, CC Loire Layon Aubance, et de la CU Angers Loire Métropole intégrant la CN Loire Authion au 1er janvier 2018, dispose de plus de **2 970 ha de surfaces utiles** pour accueillir des entreprises, réparties dans plus de 200 zones d'activités économiques[14].

En matière de consommation d'espace, elles occupent même près de 3 730 ha sur l'ensemble du PMLA si on y ajoute les surfaces non cessibles, c'est-à-dire les espaces verts, les voiries, les bassins de rétention… internes à ces zones.

Les espaces d'activités économiques du Pôle métropolitain Loire Angers selon leur vocation économique principale

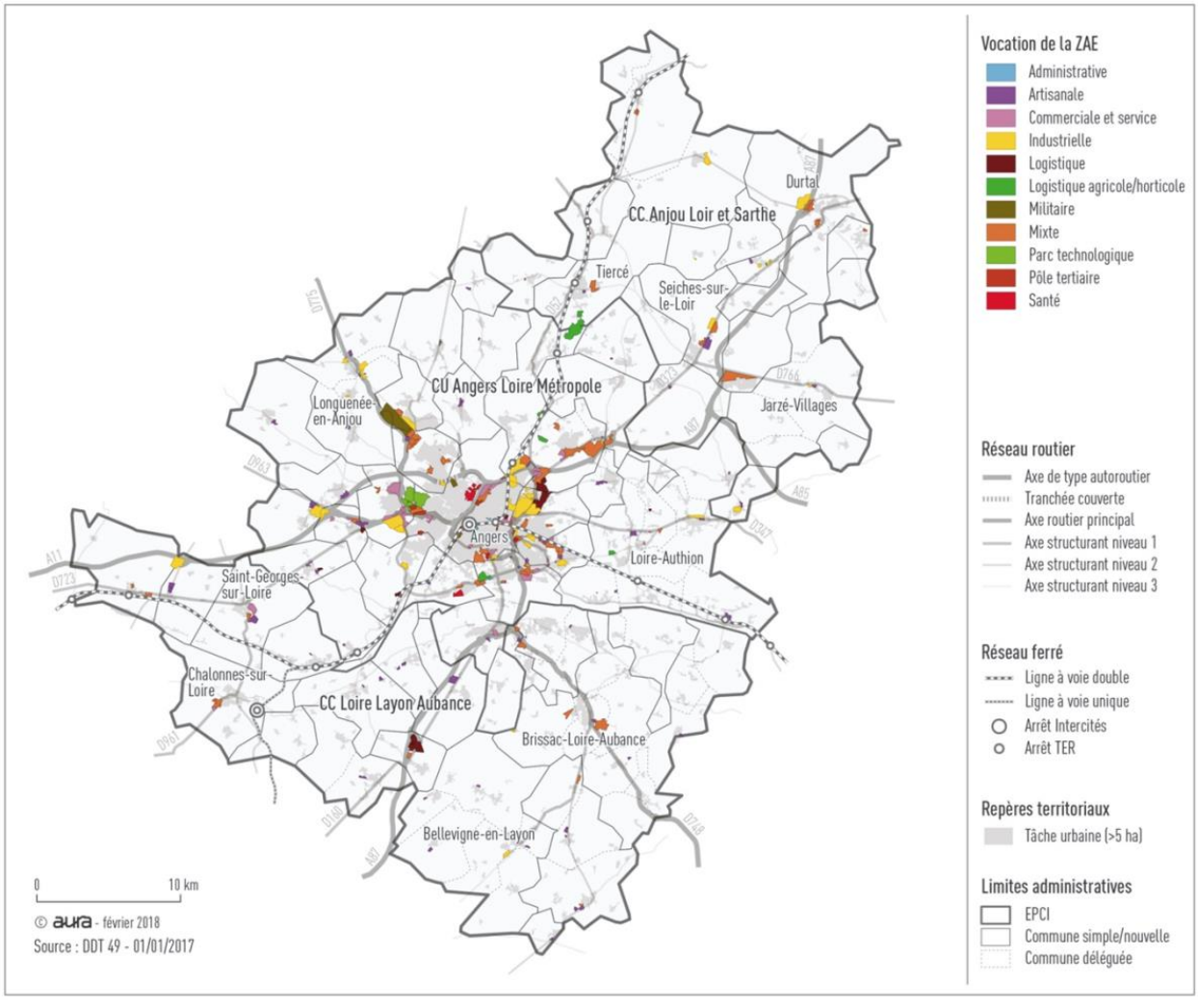

[14] Le dénombrement de ces espaces d'activités est une information à relativiser dans le sens où l'unité de compte concerne théoriquement une procédure juridique et donc parfois ce qu'il est admis de considérer comme une tranche d'une zone d'activité et pas la zone dans sa totalité. Certaines ZAE ont pu être regroupées a posteriori pour mieux correspondre à la réalité du terrain.

Deux tiers des zones d'activités économiques du PMLA sont implantées sur Angers Loire Métropole (72% avec la CN Loire-Authion)**,** et celles-ci correspondent à **71% de la surface d'activité du pôle** (73% avec Loire-Authion).

Espaces d'activités économiques du PMLA par EPCI — dont « autres espaces d'activités* »

Libellé EPCI	NB ZAE	Surface totale (ha)	Surface utile (ha)	NB ZAE	Surface totale (ha)	Surface utile (ha)
CC Anjou Loir et Sarthe	30	513	417	5	38	34
CC Loire Layon Aubance	44	470	376	4	9	7
CU Angers Loire Métropole	167	2 671	2 115	58	877	700
CN Loire-Authion	13	79	63	3	6	5
Total PMLA	**254**	**3 733**	**2 971**	**70**	**929**	**745**

Source : Aura, Obs. des ZAE 2017 - DDT 49

*Note de lecture : espaces d'activités ne relevant pas de la gestion publique locale directe (CHU, ETAS, espaces privés, etc.)

Des espaces d'activités particuliers hors gestion des collectivités locales

Un peu plus du quart de ces espaces échappent à la gestion publique locale. Il s'agit par exemple de grandes emprises publiques dans ou autour d'Angers, comme l'ETAS, le CHU, le MIN, la Cité administrative, les emprises SNCF, etc. ainsi que de nombreuses zones d'activités à la gestion privée, plus ou moins grandes, certaines étant circonscrites autour d'une grande entreprise dont l'ancrage est souvent historique : les Ardoisières à Trélazé, Laiterie Tessier à Cornillé-les-Caves, les Magasins généraux à Montrejeau, Pomanjou à Saint-Sylvain, etc.

Ces espaces d'activités économiques particuliers sont fortement concentrés sur ALM (1/3 de ce type d'espaces et 40% si on inclue la CN Loire Authion). Dans ces espaces, les disponibilités sont quasi nulles (voir infra).

Vocation économique principale des ZAE et diversité des espaces

Les espaces d'activités économiques d'Angers Loire Métropole selon leur vocation économique principale

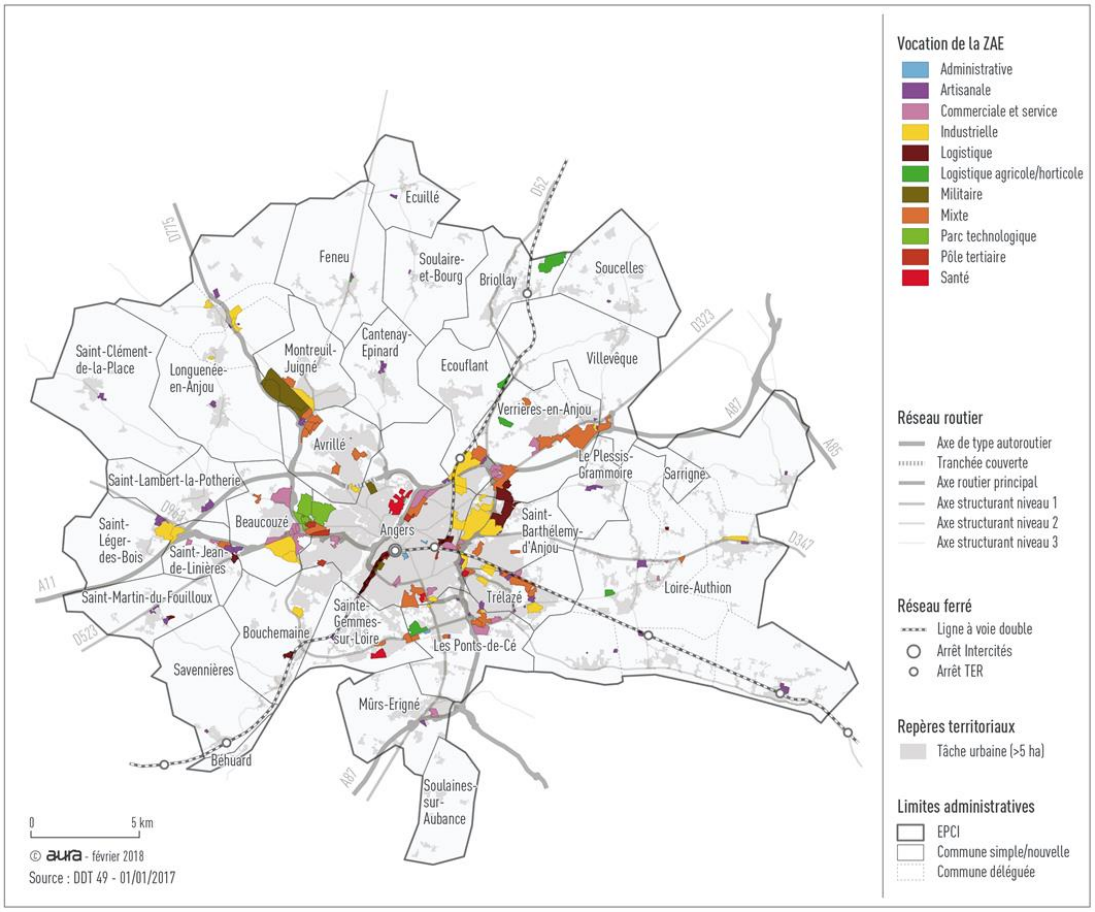

La vocation artisanale est la plus représentée parmi l'ensemble des vocations économiques auxquelles on peut principalement rattacher chacun des espaces d'activités (86 ZAE artisanales sur le PMLA dont 53 sur ALM). Viennent ensuite les zones dites mixtes (58 ZAE pour le PMLA et 32 sur ALM), les zones industrielles (38 ZAE pour le PMLA et 28 sur ALM) et les zones commerciales (27 dont 25 sur ALM).

Mais en matière de surfaces, les zones mixtes (28%) et industrielles (25%) représentent plus de la moitié des ZAE du PMLA (et respectivement 25 et 24% sur ALM).

Des tailles moyennes très variables

Sur l'ensemble du PMLA, **la surface utile médiane des zones d'activités économiques est de 5,4 ha (5,8 ha pour ALM)** : la moitié d'entre elles est plus grande, l'autre moitié plus petite.

Taille médiane des ZAE du PMLA selon leur vocation économique principale (surface utile en ha)

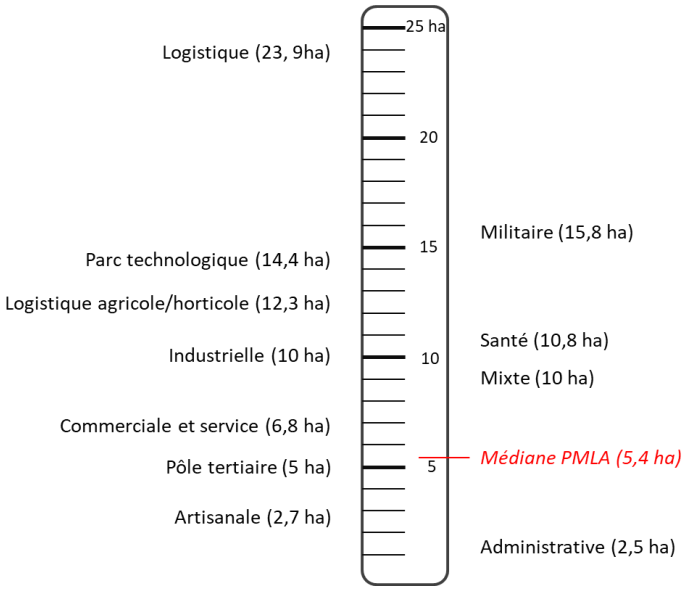

Source : Aura, Obs. des ZAE 2017 - DDT 49

Les zones d'activités logistiques occupent la surface la plus importante avec une surface médiane de près de 24 ha. Plus spécialisées, les zones horticoles ont une surface utile médiane de 12,3 ha.

Les zones militaires proposent une surface médiane de presque 16 ha (mais 60 ha en moyenne dont près de 160 ha pour l'ETAS). En dehors de ce type un peu particulier d'espaces, les zones technologiques sont aussi celles qui en moyenne s'étendent sur les plus grandes surfaces.

Les zones industrielles, très nombreuses sur le territoire, occupent en moyenne près de 10 ha, comme les zones mixtes ou de santé (dont CHRU).

A l'inverse les zones artisanales (2,7 ha) ou, moins fréquentes, les zones tertiaires (5 ha) et administratives (2,5 ha) disposent généralement de surfaces plus réduites.

Plus globalement, **9 ZAE disposent d'une surface utile supérieure à 50 ha sur le PMLA,** dont l'ETAS, le Campus universitaire et la Zone horticole du Rocher. Hormis celle-ci, **5 sont situées sur ALM** et correspondent aux plus grands espaces d'activités communautaires : la ZI Saint Barthélemy d'Anjou (93 ha), l'Océane (91 ha au total), le Parc Industriel Ecouflant (79,5 ha), Pôle 49 (75 ha), la ZI Beaucouzé (61 ha), auxquelles on peut associer Orgemont à Angers (49 ha) et l'Atlantique à Saint-Léger-des-Bois / Saint-Jean-de-Linières (49 ha).

38% des ZAE d'ALM font plus de 10 ha mais seulement 3% disposent de surfaces disponibles supérieures à 10 ha[15] : l'Océane à Verrière-en-Anjou (42,2 ha disponibles), l'Atlantique entre Saint-Léger-des-Bois et Saint-Jean-de-Linières (33 ha disponibles au 01/01/2017), le Buisson à Beaucouzé (l'Atoll, 15,5 ha dispo.), auxquelles il conviendrait d'ajouter le Parc d'activité communautaire d'Angers-Marcé à Marcé (38 ha) et l'Anjou Actiparc Loire Authion (9 ha).

Au sein du PMLA, le Logistiparc à Durtal (32,8 ha), l'Anjou Actiparc du Layon à Beaulieu-sur-Layon (21,5 ha), et l'Actiparc Anjou Atlantique à Champtocé-sur-Loire (11 ha) font également partie des ZAE où les disponibilités sont les plus importantes.

A l'inverse, **87% des ZAE d'ALM en cours de commercialisation disposent de moins de 2 ha encore disponibles à la vente** (84% pour le PMLA dans son ensemble).

Plus des trois-quarts des zones d'activités ont vu le jour après 1980

La plupart des zones d'activités datent des années 80 avec 36% des ZAE d'ALM créées entre 1980 et 1990 (34% des ZAE du PMLA).

[15] Mais cela ne présage en rien de la taille des parcelles disponibles pour les plus grandes ZAE.

En revanche les surfaces encore disponibles sont concentrées à 59% dans des ZAE ouvertes après 2000 (69% pour le PMLA).

Répartition du nombre de ZAE selon la taille de la surface utile et selon la taille de la surface disponible pour ALM

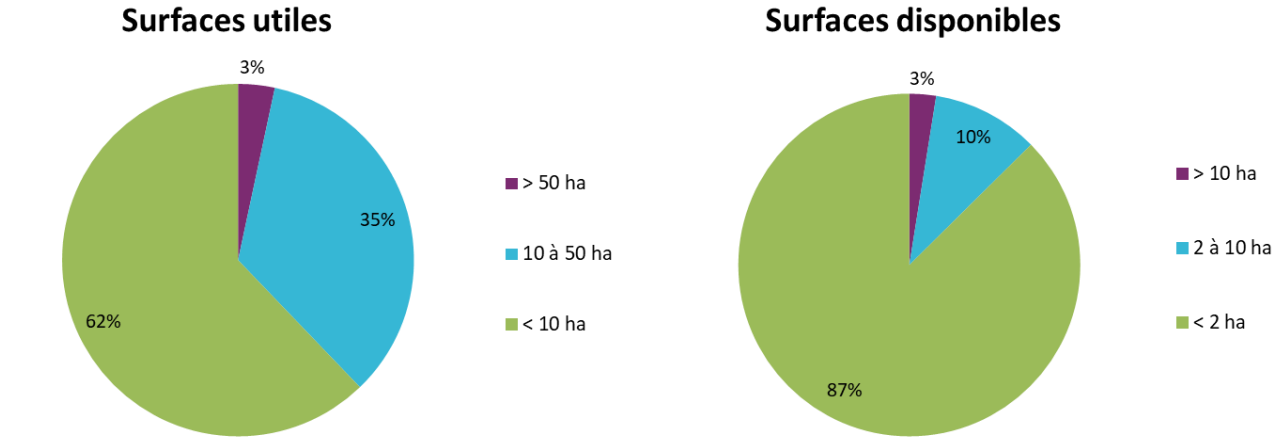

Source : Aura, Obs. des ZAE 2017 - DDT 49

Les trois quart des zones d'ALM couvertes par la fibre optique

Les zones d'activités économiques d'Angers Loire Métropole sont globalement bien couvertes par la desserte numérique (xDSL et/ou fibre optique) : la majorité des zones sont d'ores et déjà raccordées par la fibre, ce qui correspond même aux trois-quarts des surfaces qui sont effectivement couvertes (75% de la surface utile totale effectivement raccordée, et 11% raccordable).

Desserte numérique des ZAE selon la technologie, xDSL ou fibre optique, en nombre de ZAE et en surfaces utiles couvertes

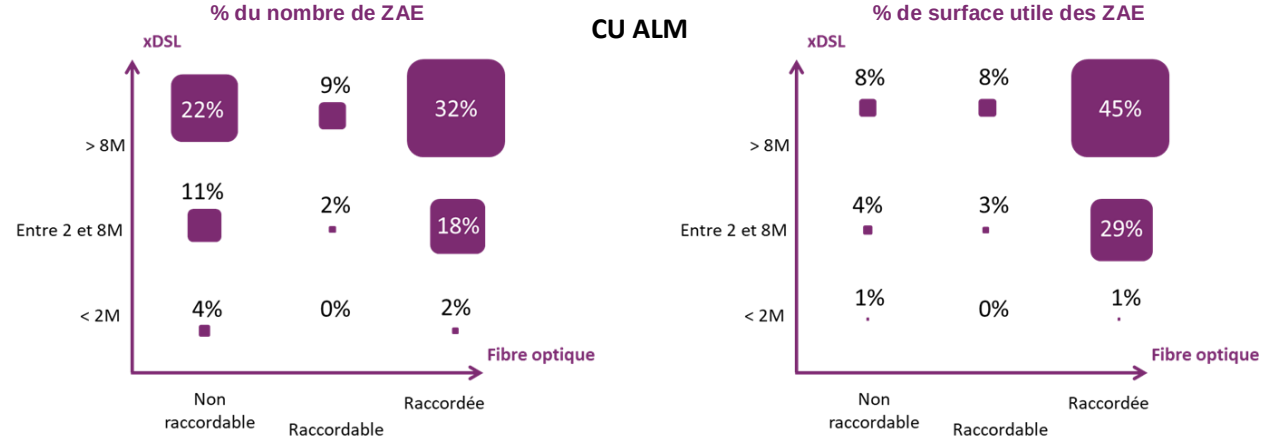

Source : Aura, Obs. des ZAE 2017 - DDT 49, Meliss@
Définitions : voir annexe méthodologique infra

En synthèse, la qualité de la desserte numérique des espaces d'activités d'ALM peut se résumer ainsi (voir méthode en annexe) :

- 45% des ZAE d'ALM bénéficient d'une bonne couverture numérique (raccordées en FO et xDSL > 8M) contre 39% pour le PMLA (dont ALM) ;
- 46% des ZAE bénéficient d'une desserte numérique correcte (raccordées en FO et xDSL < 8M ou xDSL > 8M sinon) contre 47% pour le PMLA ;
- Seulement 5% des ZAE bénéficient d'une mauvaise desserte numérique (non raccordable en FO ou xDSL < 2M sinon) contre 11% pour le PMLA.

Indice de qualité de la desserte numérique des espaces d'activités du PMLA (surface utile concernée)

Qualité desserte numérique (indice)	9	8	7	6	5	4	3	2	1
Fibre optique	non raccordable	raccordable	non raccordable	raccordable	non raccordable	raccordable	raccordée	raccordée	raccordée
xDSL	<=2M	<=2M	entre 2 et 8 M	entre 2 et 8 M	>8M	>8M	<=2M	entre 2 et 8 M	>8M
CC Anjou Loir et Sarthe	3%	0%	31%	0%	8%	5%	0%	20%	34%
CC Loire Layon Aubance	11%	0%	8%	3%	25%	5%	17%	23%	9%
CU Angers Loire Métropole	1%	0%	4%	3%	8%	8%	1%	29%	45%
Total PMLA	3%	0%	8%	2%	10%	7%	3%	27%	39%

Source : Aura, Obs. des ZAE 2017 - DDT 49, Meliss@

Les espaces d'activités d'Angers et de son agglomération – comme dans beaucoup d'autres grandes villes – ont bénéficié d'un déploiement historique d'infrastructures de télécommunication Très Haut Débit (Boucle optique angevine, câble, zone AMII…). Sans vraiment de surprise les ZAE des deux autres EPCI du PMLA disposent donc à l'heure actuelle d'une moins bonne desserte numérique sans présager de l'évolution que pourraient connaitre certains espaces d'ici 2022 en Maine-et-Loire avec le déploiement de la fibre par Anjou numérique et TDF.

Une densité d'emploi très variable

Si les données sur l'emploi dans les zones d'activités et leur localisation demandent à être perfectionnées, on estime que la densité d'emploi dans les zones tertiaires d'ALM (hors Technopole) est d'environ 61 emplois salarié à l'hectare (contre 18 emplois / ha en incluant la Technopole), 22 à 24 emplois / ha dans les zones mixtes comme industrielles, et 12 emplois / ha dans les zones logistiques.

Disponibilités, rythme de commercialisation et perspectives

319 ha de surfaces disponibles dans le PMLA

Les EPCI du Pôle métropolitain Loire Angers (PMLA), CC Anjou Loir et Sarthe et CC Loire Layon Aubance, et CU Angers Loire Métropole intégrant la CN Loire Authion, proposent **319 ha disponibles à la vente au 1er janvier 2017**.

Angers Loire Métropole dispose ainsi de près de la moitié des surfaces encore disponibles sur le territoire du PMLA (154 ha soit 48% des dispo.), Anjou Loir et Sarthe du tiers du stock disponible (incluant le Parc d'activités d'Angers-Marcé) et Loire Layon Aubance d'environ 19% des disponibilités.

Répartition des surfaces et disponibilités des ZAE du PMLA par EPCI au 01.01.2017

	surface brute		surface utile (cessible)		surface disponible		taux de
	ha	%	ha	%	ha	%	disponibilité
Anjou Loir et Sarthe	513	14%	417	14%	106	33%	25%
Loire Layon Aubance	470	13%	376	13%	59	19%	16%
Angers Loire Métropole	2 750	74%	2 178	73%	154	48%	7%
PMLA	**3 733**	**100%**	**2 971**	**100%**	**319**	**100%**	**11%**

Source : Aura, Obs. des ZAE 2017 - DDT 49

Note de lecture : le taux de disponibilité indique la part de surfaces équipées encore disponibles dans la zone d'activité

Parmi l'ensemble des surfaces disponibles, les espaces d'activités économiques échappant à la gestion des collectivités locales représentent moins de 2% des surfaces du PMLA aujourd'hui disponibles (5,7 ha au total), intégralement réparties au sein de deux petites ZAE privés d'Ecuillé (3,3 ha) et Lézigné (2,4 ha).

Niveau d'occupation des zones d'activités économiques pour chaque EPCI du PMLA (en % et en ha)

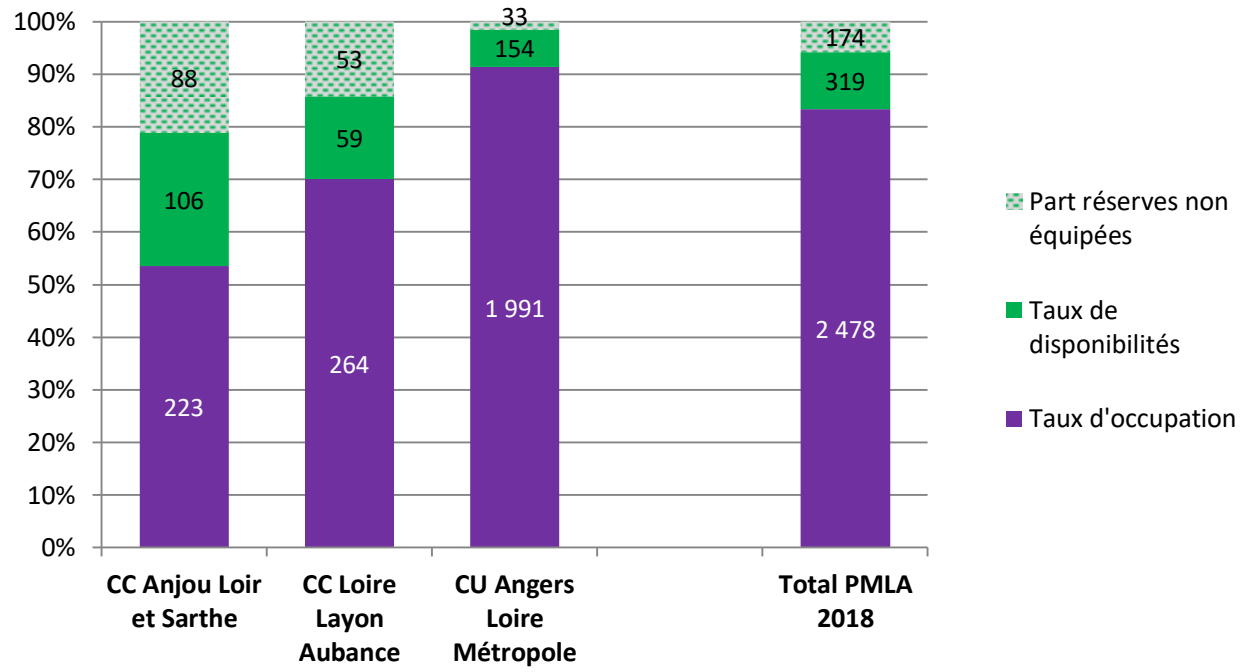

Source : Aura, Obs. des ZAE 2017 - DDT 49

Rapportées à la surface utile totale, **seulement 7% des surfaces d'activités d'ALM sont encore disponibles à la vente sur son territoire**. Ce taux est de 16% pour Loire Layon Aubance. Pour Anjou Loir et Sarthe, le quart des surfaces d'activités de l'EPCI est encore disponible et les réserves foncières (non équipées) relativement importantes.

Disponibilités selon la vocation économique principale

Sur Angers Loire Métropole, 32% du foncier économique disponible se situe aujourd'hui en zone mixte (contre 37% sur le PMLA) et 30% au sein de zones industrielles (29% pour le PMLA). Les zones artisanales représentent encore 13% des disponibilités à l'échelle d'ALM (14% du PMLA) tout comme les zones commerciales (7% des dispo. du PMLA). Les autres types de ZAE font moins de 5% du total du stock disponible.

Disponibilités foncières selon la vocation économique principale des ZAE (surfaces disponibles au 01/01/2017 en ha)

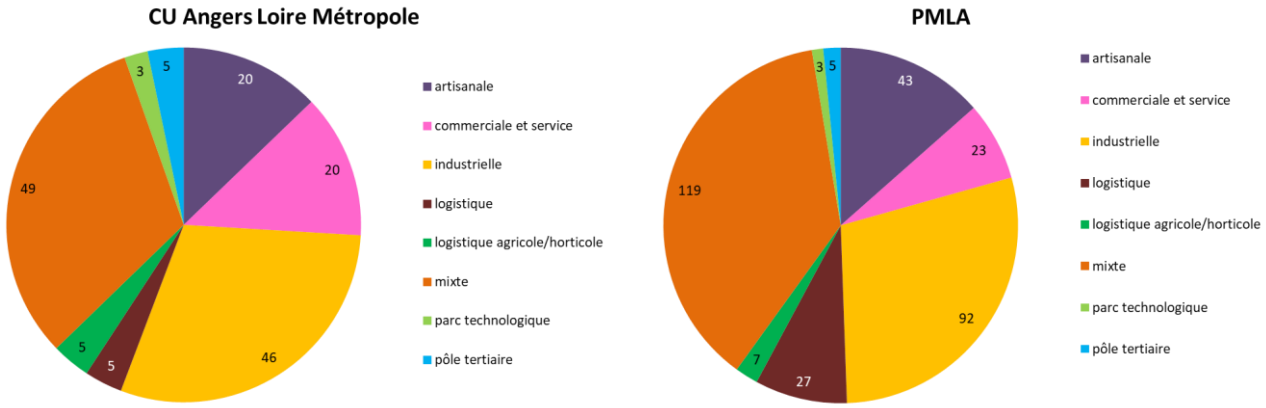

Source : Aura, Obs. des ZAE 2017 - DDT 49

15 ha vendus en moyenne depuis 2010 sur l'agglomération

En regard de l'offre disponible, il est utile de mesurer la demande récente à travers la commercialisation des surfaces dans ces espaces d'activités, en général sur une période moyenne d'environ 7 ans qui permet de lisser les phénomènes conjoncturels et correspond a minima à la durée nécessaire pour anticiper l'ouverture d'une nouvelle zone d'activité.

Après plusieurs années de ventes moribondes, l'année 2016 marque le retour à des niveaux de commercialisation relativement élevés avec près de 40 ha cédés au total sur le Pôle métropolitain, dont près de la moitié dans la CC LLA mais encore moins de 10 ha au sein de la CU ALM.

Dynamisme des ventes ces sept dernières années

La CU d'Angers Loire Métropole représente tendanciellement les deux tiers des ventes du Pôle métropolitain, avec en moyenne 15,5 hectares cédés en zones d'activités chaque année depuis 2010 au sein de l'agglomération.

Les ventes de foncier d'activité restent très volatiles et la période récente illustre le repli des ventes à partir de 2013, en pleine crise économique, avec une chute de près des deux tiers des ventes entre les meilleures et les plus mauvaises années. Conformément aux derniers signaux conjoncturels, l'année 2016 amorce une reprise sensible des ventes – avec en particulier plus de 17 ha vendus en 2016 à Beaulieu-sur-Layon - qui semble ainsi se poursuivre en 2017 et 2018.

Surfaces annuelles vendues dans les espaces d'activités du PMLA entre 2010 et 2016 (en ha)

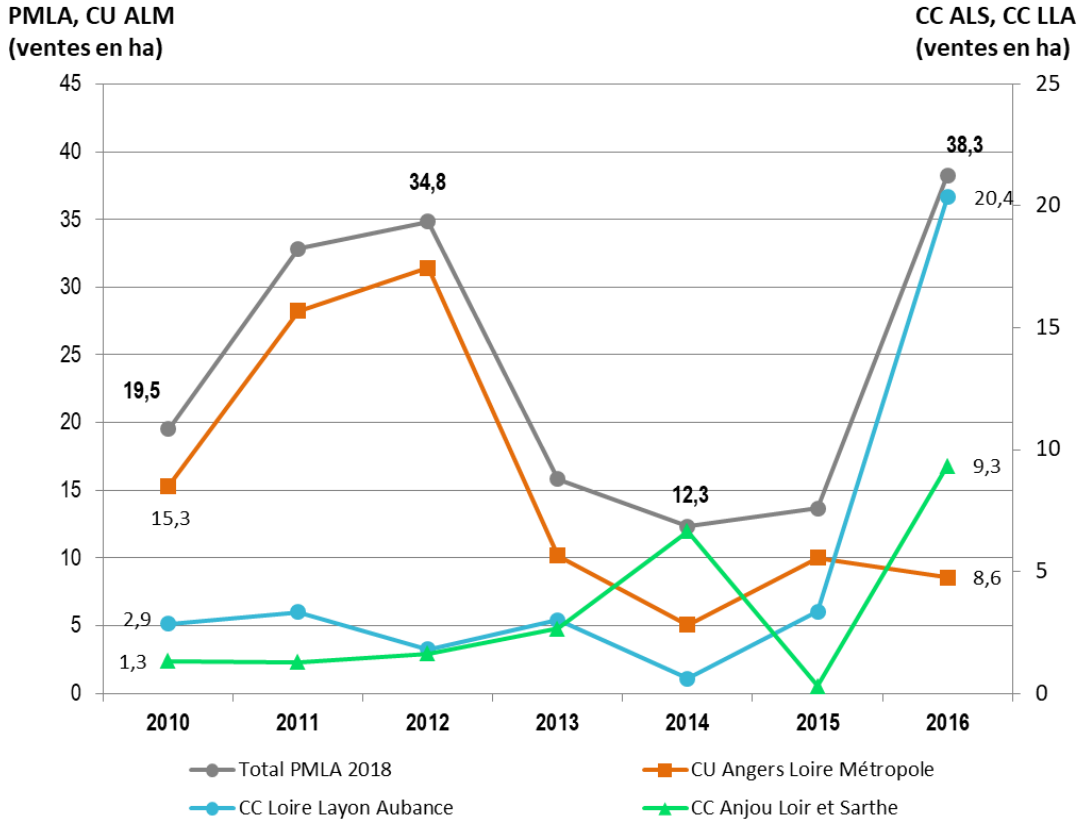

Source : Aura, Obs. des ZAE 2017 - DDT 49

Zones d'activités les plus dynamiques

Ces sept dernières années, les zones d'activités où se sont vendus le plus de lots sont Pôle 49 à Saint-Sylvain-d'Anjou et Saint-Barthélemy-d'Anjou (8 ventes, pour 25 ha cédés au total), l'Anjou Actiparc des Landes à Tiercé (7 ventes, pour 5,5 ha au total), Les Fontenelles à Brissac (6 ventes, 5,4 ha) et La Croix des Loges à Rochefort-sur-Loire (6 ventes, 1 ha).

En revanche, en termes de surfaces vendues – en dehors de l'extension de la ZI de la Membrolle exclusivement dédiée à l'entreprise Bouvet (20,7 ha cédés en 2013) - ce sont les zones de Pôle 49 à Saint-Sylvain-d'Anjou et Saint-Barthélemy-d'Anjou (25 ha cédés entre 2010 et 2016), l'Anjou Actiparc du Layon à Beaulieu-sur-Layon (17,4 ha en 2016), l'Atlantique à Saint-Léger-des-Bois et Saint-Jean-de-Linières (16,3 ha), et Moulin Marcille (10,6 ha) aux Ponts-de-Cé qui se sont avérées les plus dynamiques ces sept dernières années.

Perspectives et anticipation des besoins en foncier économique

Disponibilités foncières et nombre d'années de stock disponible au rythme de commercialisation actuel dans les SCoT du Maine-et-Loire

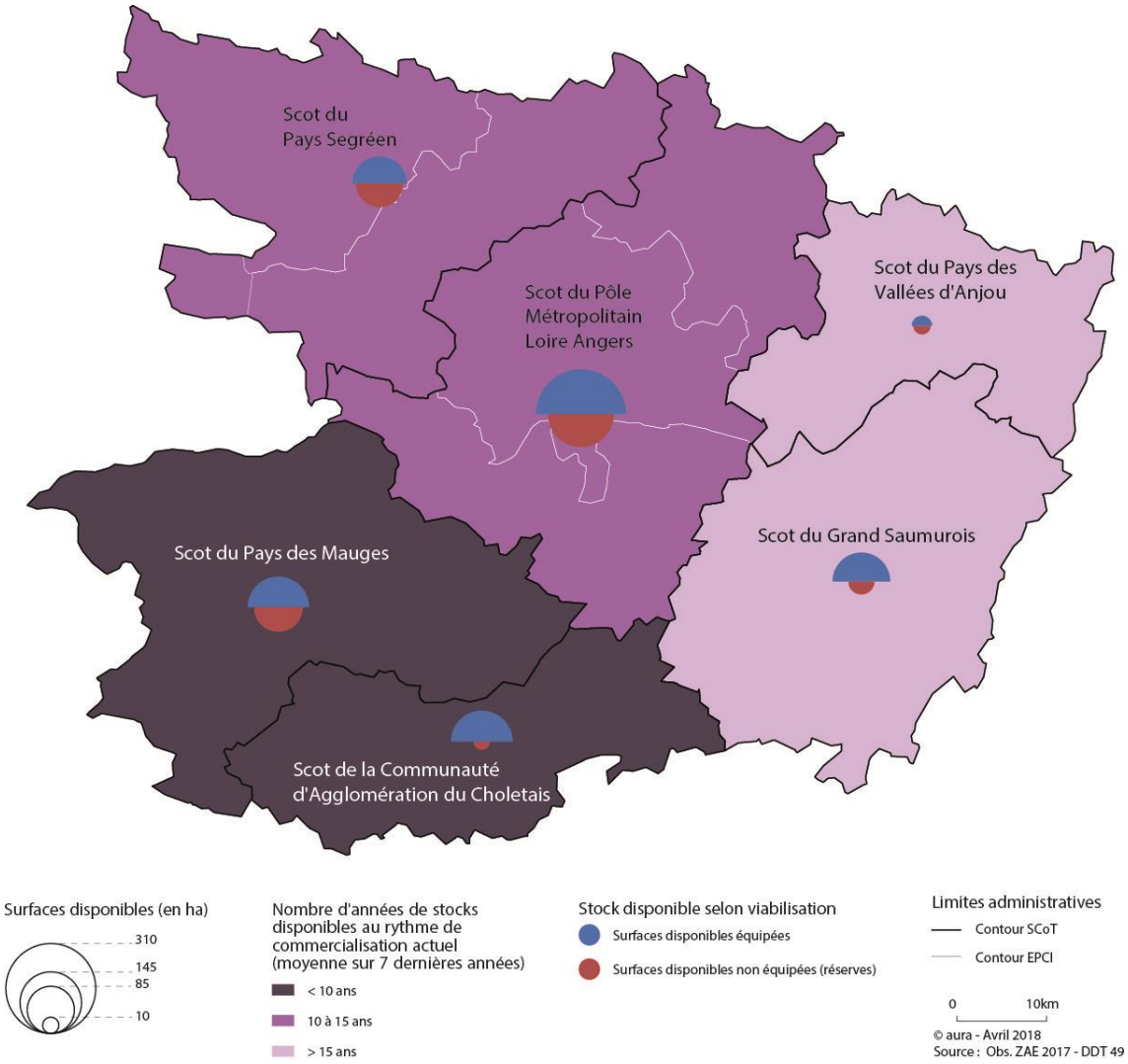

Le rapport moyen entre l'offre et la demande offre une perception plus précise des besoins en foncier économique à anticiper. Compte tenu des surfaces disponibles aujourd'hui et au rythme actuel moyen de commercialisation sur les sept dernières années, **le PMLA dispose de l'équivalent de 13 années de stock**. Cette moyenne globale à l'échelle du territoire du SCoT masque des différences importantes entre EPCI, **Angers Loire Métropole et Loire Layon Aubance disposant respectivement de 10 et 12 années de stock, contre 32 années pour Anjou Loir et Sarthe**.

Surfaces disponibles pour chaque SCoT du Maine-et-Loire et visibilité en nombre d'année

SCOT 2018	Surfaces disponibles (en ha)			Visibilité moyenne / rythme commercialisation (en années)	
	Equipées	Non équipées	Stock total dispo.	Surf. Équipées	Stock total (dont réserves)
SCOT du Pays Segréen	113,8	84,8	198,6	14	34
SCoTdu Pays des Vallées d'Anjou	15,7	11,1	26,8	16	27
SCoTdu Pays des Mauges	144,4	91,2	235,6	9	14
SCoTCommunauté d'Agglomérationdu Choletais	145	10,2	155,2	9	9
SCoTdu Grand Saumurois	127,2	25,9	153,1	27	32
Scot du Pôle Métropolitain Loire Angers	319,0	174,4	493,4	13	20
Total Maine-et-Loire	**865,1**	**397,6**	**1262,7**	13,5	23,5

Source : Obs. des ZAE 2017, DDT 49 - traitement Aura

En dépit du volume parfois conséquent des surfaces destinées à l'activité économique en jeu, la prospective sur ces espaces d'activités ne peut aujourd'hui s'affranchir d'une réflexion approfondie sur le marché de 2nde main, la requalification de ces espaces, le renouvellement urbain, et le maintien ou le retour de l'activité « en ville ».

Annexes

Méthodologie de la source INPI et définition d'un brevet

Le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MENESR) et l'Institut national de la propriété industrielle (INPI) ont annoncé le 2 février 2017 le lancement de l'Atlas des brevets[16].
Ce nouvel outil permet de mettre à disposition du grand public des informations sur l'activité de recherche et d'innovation en France grâce à une analyse territoriale du nombre de brevets.
Cette publication s'est accompagnée de l'ouverture en open data des données brutes sur les brevets français à l'INPI et l'OEB.

La période d'analyse couvre les années 2003 à 2015.

Définition

Le brevet d'invention est un titre de propriété qui confère à son titulaire ou à ses ayants droit, pour une durée (en général 20 ans) et sur un territoire limité, un droit exclusif d'exploitation de l'invention.
Pour être brevetable, une invention doit être nouvelle, impliquer une activité inventive et être susceptible d'application industrielle. En échange du droit exclusif qui lui est accordé, le contenu de la demande de brevet est rendu public (18 mois après la date de dépôt).

Méthode de comptage

Un brevet peut comporter plusieurs inventeurs, déposants et plusieurs codes de la Classification internationale des brevets (domaines technologiques).

Un brevet peut être publié par un ou plusieurs déposants (l'entité qui détient les droits de propriété intellectuelle) et concerner un ou plusieurs inventeurs (personnes physiques à l'origine de l'invention), parfois eux-mêmes déposant mais très souvent différents.

Il existe plusieurs types de déposant :
• Entreprises : privées (Grande Entreprise, Petites et Moyennes Entreprises, Entreprises de Taille Intermédiaire, Microentreprises), publiques, structures de valorisation ;
• Etat : Collectivités territoriales, Etablissement public à caractère scientifique et technologique (EPST), Etablissement public à caractère industriel et commercial (EPIC), Centres hospitaliers universitaires (CHU), autres (entreprises publiques, services ministériels et/ou déconcentrés,…), Enseignement supérieur (Universités, Établissements d'enseignement universitaire privés, Grands établissements MENESR, Ecoles spécialisées ou non, etc.) ;
• Institutions sans but lucratif (Institut Pasteur par exemple)
• Organisations internationales (OI) privées ou publiques

Ces différents types de déposants sont aussi regroupés entre secteur privé et secteur public.

Limites

Dans un contexte concurrentiel et un environnement très fluctuant, l'innovation (au sens large) est un facteur déterminant de la compétitivité (hors prix) des entreprises. Néanmoins elle ne se limite pas aux brevets qui ne reflètent que l'innovation technologique mais constituent un indicateur utile de l'innovation sur le territoire.

Si les brevets constituent une source d'information importante des résultats de recherche et développement (R&D) et dans la compréhension de l'activité de recherche et d'innovation, ils n'expliquent pas tout et présentent deux limites principales.

Toutes les innovations ne sont pas brevetables (concepts scientifiques, espèces vivantes, certains logiciels, etc.) et toutes les inventions brevetables ne sont pas brevetées (« secret stratégique » plutôt que brevet), ce qui réduit la portée des analyses comparatives.

Enfin et surtout, la source utilisée ici concerne uniquement les demandes de brevets déposées en France auprès de l'Institut national de la propriété intellectuelle (INPI) et auprès de l'Office européen des brevets (OEB) qui entrent en phase nationale française.

Autrement dit les brevets d'origine française qui seraient déposés auprès d'autres offices ne sont pas recensés dans cette base (WIPO, USPTO, Japon, Chine notamment). Or la compétition internationale inciterait de plus en plus les entreprises et déposants à publier leurs brevets à une échelle supra-nationale.

De plus, il faut noter que la procédure de publication (environ 18 mois depuis la date de demande) puis de délivrance (environ 3 à 5 ans) de brevets est assez longue. Ainsi les indicateurs des dernières années (2012 à 2015) sont provisoires, toutes les informations n'étant pas disponibles, ce qui peut expliquer une décroissance du nombre de brevets en fin de période.

[16] Plus d'info sur l'Atlas des brevets : http://atlasdesbrevets.esr.gouv.fr
Pour plus d'info sur la méthode et les définitions : http://atlasdesbrevets.esr.gouv.fr/index.php/Apropos/fr
Pour plus d'info sur la source et les données et la méthodologie en général concernant les brevets français à l'INPI et l'OEB : https://data.enseignementsup-recherche.gouv.fr

Les mots, les définitions et les sources du chômage

• Taux de chômage au sens du BIT ou localisé (Enquête emploi, Insee) : le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) est la proportion du nombre de chômeurs au sens du BIT dans la population active au sens du BIT. Il est dit localisé au niveau infra-national.

• Population au chômage (RP, Insee) : la part de la population au chômage peut également être calculée à partir des résultats du Recensement de la population et les personnes se déclarant au chômage lors de l'enquête. Le taux de chômage au sens du recensement de la population est la proportion du nombre de chômeurs au sens du recensement dans la population active au sens du recensement

• Demandeurs d'emploi en fin de mois inscrits à Pôle emploi (DEFM, Pôle emploi) : les demandeurs d'emploi sont les personnes qui s'inscrivent à Pôle Emploi. Ces demandeurs sont enregistrés à Pôle Emploi dans différentes catégories de demandes d'emploi en fonction de leur disponibilité, du type de contrat recherché et de la quotité de temps de travail souhaité.

Comme l'explique Mathieu Plane, économiste à l'Observatoire des conjonctures, y a plusieurs « thermomètres » pour mesurer le marché du travail. Pôle emploi communique chaque mois le nombre de personnes inscrites dans ses fichiers. Mais vous pouvez être au chômage sans être inscrit à Pôle emploi. Et inversement, être en emploi et inscrit. C'est pourquoi on se base plutôt sur l'enquête trimestrielle de l'Insee auprès d'un échantillon représentatif très large de la population. C'est la méthode du Bureau international du travail, qui compare les pays.

*DEFM de catégories A, B et C :
Cat. A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi
Cat. B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois)
Cat. C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. plus de 78 heures au cours du mois)

• Taux d'activité : le taux d'activité est le rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante (en général celle en âge de travailler des 15-64 ans).

• Taux d'emploi : le taux d'emploi d'une classe d'individus est calculé en rapportant le nombre d'individus de la classe ayant un emploi au nombre total d'individus dans la classe. Il peut être calculé sur l'ensemble de la population d'un pays, mais on se limite le plus souvent à la population en âge de travailler (15-64 ans).

Pour en savoir plus : https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definitions

Quelques définitions autour des espaces d'activités économiques[17]

*Surface brute : surface totale définie par le périmètre de la zone.

*Surface utile : surface destinée à être vendue par l'aménageur pour accueillir des implantations d'activités artisanales, industrielles, d'entrepôts, de bureaux,... La différence entre la surface brute et la surface utile est constituée par l'emprise des équipements publics (voirie,...) les délaissés et les surfaces réservées à d'autres destinations.

*Surface vendue : partie de la surface utile vendue par l'aménageur ou faisant l'objet d'options.

*Surface disponible : partie de la surface utile non encore vendue par l'aménageur ni sous option.
On peut distinguer deux niveaux de disponibilité : les surfaces disponibles équipées, c'est-à-dire prêtes à recevoir la construction de l'acquéreur ; les réserves non équipées, l'aménageur ayant acquis ou étant en voie d'acquisition des terrains et les équipements publics sont en projet ou en cours (voirie, réseaux d'assainissement,...).

EXEMPLE:

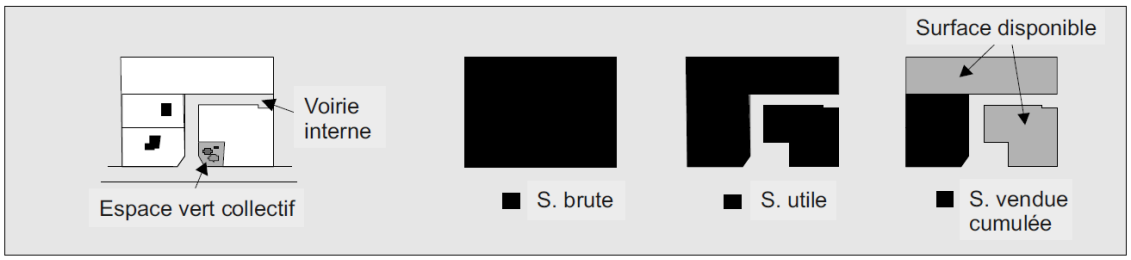

Qualité de la desserte numérique des ZAE

Les données disponibles aujourd'hui permettent d'établir un indice de qualité de la desserte numérique (Internet fixe) en croisant à la fois les critères de desserte xDSL selon 3 niveaux de débit (< 2M, entre 2 et 8M et > 8M) et de raccordement à la fibre optique selon 3 niveaux d'information également (« non raccordable », « raccordable » et « raccordée »).

Définitions :
*Desserte xDSL (ADSL ou VDSL) : des tranches de débit sont indiquées : inférieur ou égal à 2 Méga, entre 2 et 8 Méga et supérieur à 8 Méga.
*Desserte en fibre optique : c'est la notion de raccordabilité de la zone qui est précisée. Un espace d'activités est « non raccordable » lorsqu'aucun réseau de fibre optique ne passe à proximité. Il est « raccordable » lorsque la fibre optique dessert l'entrée de la zone sans desservir les parcelles, aucun fourreau n'existe à l'intérieur de la zone. Il est « raccordé » lorsque la fibre optique dessert les parcelles de la zone ou lorsque la fibre est présente à l'entrée de la zone et que des fourreaux existent à l'intérieur desservant les parcelles de la zone.

On obtient la matrice théorique suivante où chaque zone d'activité peut être classée selon cet indice :

Indice de qualité de desserte numérique des ZAE

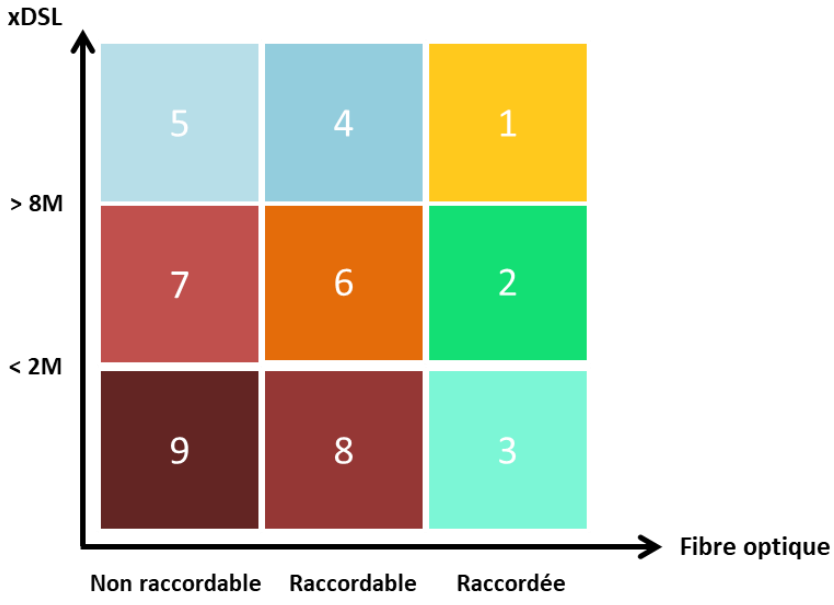

Indice noté de 1, pour la meilleure note (ZAE raccordée en FO et avec un débit xDSL > 8M), à 9 pour la desserte numérique la moins bonne (non raccordable en FO et débit xDSL < 2M).

[17] Pour plus d'information sur les définitions et la méthode d'enquête se reporter également à l'Observatoire des Zones d'Activités dans le Maine-et-Loire de la DDT 49

:::::: **PANORAMA ÉCONOMIE & EMPLOI** :::::: ÉDITION 2017

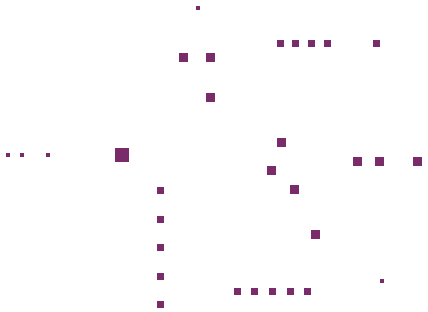

agence d'urbanisme
de la région angevine
29, rue Thiers
49100 Angers
Tel.+33 (0)2 41 18 23 80
Fax +33 (0)2 41 18 23 90
aura@aurangevine.org
www.aurangevine.org

Directrice de publication
Alexandra LE PROVOST - Directrice générale

Etudes et rédaction
Xavier DESRAY - Chargé d'études économie, prospective, stratégies territoriales

ISSN 2430-7467
Dépôt légal en cours
Janvier 2018